

سكنا صالون

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13246 - 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 30-LUNDI 31 AOUT 1987

Cory Aquino ébranlée...

Dix-huit mois après avoir accédé au pouvoir, Cory Aquino vient de surmonter son épreuve la plus rude. Les militaires qui se sont insurgés, le vendredi 28 août, étaient prêts à tout pour renverser le régime et, contrairement aux tentatives précédentes de coups d'Etat, il a fallu les déloger par la force des réduits qu'ils ont occupés à Manilla. Pour la première fois, le sang a abondamment coulé.

Cette rébellion n'était apparemment pas dirigée par des nostalgiques de l'ère Marcos, mais par de jeunes officiers dénonçant la « corruption » du pouvoir civil et les insuffisances du commandement militaire dans la lutte contre la guérilla communiste. Pour les mêmes raisons, les mêmes hommes avaient pris leurs distances, sur la fin, à l'égard de l'ancien dictateur et des généraux de son entourage.

Le général Ramos, chef d'état-major général, tout autant visé que Cory Aquino par les rebelles, ne s'y est pas trompé. Il n'a jamais songé à parlementer avec les militaires - ce qu'il avait pourtant fait lors des précédents coups de force - et la cassure au sein des forces armées est définitive. Il ne s'agit plus d'un grave malaise, mais d'une confrontation entre chefs militaires qui n'hésitent plus à recourir à la force pour régler leurs comptes.

Le pouvoir civil sort encore plus affaibli de l'épreuve. Les mesures édictées pour redresser l'économie, on l'a vu la semaine dernière, provoquent les premières grèves. Les projets de réforme agraire, jugés trop audacieux par les uns et trop timides par les autres, sont ouvertement contestés. Et, après avoir été un moment décriés par le « phénomène Aquino », les communistes insurgés semblent avoir retrouvé leur cohésion. En outre, aucun terrain d'entente ne paraît se dégager avec les autonomistes musulmans.

Il est révélateur que les chefs des putschistes, qui ont pris tout le monde par surprise, aient eu pour ambition, en cas de succès, de former une junte militaire. En effet, le reproche le plus souvent adressé à M^{me} Aquino est son manque de fermeté. La bonne volonté et le charisme ne peuvent tenir lieu de politique une fois passée la période de l'état de grâce. Les Philippines font face à une crise de gouvernement, ce qui explique sans doute la léthargie dont ces officiers rebelles ont bénéficié pour préparer leur putsch.

Cartes. Cory Aquino peut se féliciter de la détermination du général Ramos à mater la rébellion et de la césérité avec laquelle les Occidentaux, Américains en tête, lui ont exprimé leur « entière solidarité ». Mais ce double soutien est sans équivoque : le commandement militaire attend d'elle, désormais, une reprise en main, et ses alliés en espèrent autant, tout en estimant qu'elle demeure le dernier recours pour son pays.

Elle reste, néanmoins, le seul rempart contre la généralisation d'une guerre civile qui ensanguine déjà de nombreuses îles de l'archipel. Personne ne peut souhaiter aux Philippines le retour, sous la houlette d'une junte militaire, au régime de loi martiale qui leur a été imposé pendant douze ans. Il ne leur restait, la cas échéant, que le choix entre deux dictatures.

(Lire, page 3, l'article de KIM GORDON-BATES.)

La nouvelle offensive libyenne Tchad : violents combats dans le secteur d'Aozou

Vingt-quatre heures après l'annonce par la Libye de la reprise de l'oasis d'Aozou, aux confins tchado-libyens, la situation apparaissait des plus confuses le samedi matin 29 août.

Les autorités tchadiennes déclaraient toujours la perte de cette localité, enlevée par les forces du président Hissène Habré le 8 août, après quatorze ans d'occupation libyenne. Néanmoins, N'Djamena faisait état de combats d'une « violence inouïe ».

C'est vendredi après-midi que l'agence officielle libyenne Jana a annoncé, de Tripoli, que les troupes libyennes avaient « libéré le village d'Aozou, au terme d'une bataille de près de deux heures, au cours de laquelle les forces ennemies ont été exterminées ».

Situé dans une bande revendiquée par la Libye du colonel Kadhafi, qui fonde notamment ses revendications sur l'accord Laval-Mussolini de 1935, Aozou, considérée par N'Djamena comme faisant partie intégrante du Tchad, avait été prise par l'armée tchadienne après une série de succès qui avaient permis aux forces du président Habré de récupérer tout le nord du Tchad. Depuis le

8 août, les autorités tchadiennes avaient fait état de plusieurs tentatives libyennes pour reprendre Aozou par la force. Tentatives que les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) avaient réussi à repousser.

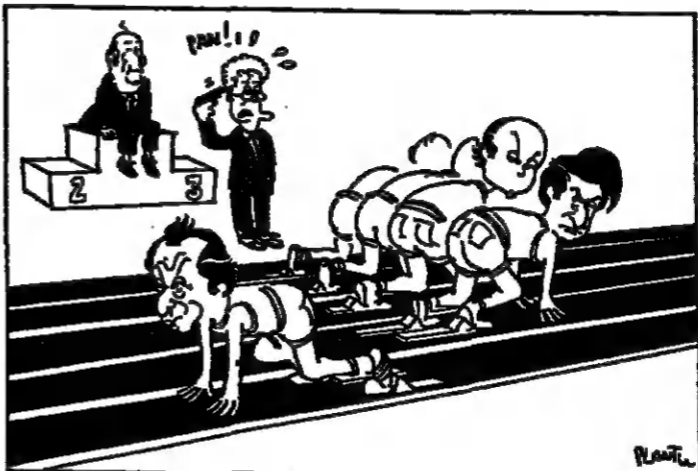
Vendredi soir encore, le porte-parole de l'état-major tchadien affirmait que les troupes de N'Djamena tenaient « fermement » Aozou. Samedi matin, la radio tchadienne indiquait : « Les FANT font face en ce moment aux troupes libyennes », sans plus de précision, avant de diffuser un communiqué militaire déjà publié vendredi soir et parlant de combats violents.

(Lire la suite page 3.)

La préparation de la campagne présidentielle

La majorité multiplie les attaques contre M. Mitterrand

Le RPR et l'UDF multiplient leurs attaques contre M. Mitterrand. M. Léotard a donné cette consigne, le vendredi 28 août, aux responsables fédéraux du Parti républicain. Au RPR, les jeunes militants, réunis le même jour, ont scandé : « Mitterrand à l'hospice ! ». M. Séguin ironise sur les divisions du PS, à huit mois de l'élection présidentielle. Samedi, à Belfort, M. Chevènement devait annoncer son intention d'être « candidat à la candidature » socialiste.



Le chef de l'Etat.

La mort de John Huston

La beauté du désastre

Le cinéaste américain, John Huston est mort, dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 août, dans sa maison de Newport (Etats-Unis) à l'âge de quatre-vingt-un ans. La mort de John Huston a frappé le Festival de Venise à la veille de son ouverture.

Le « patriarche » devait envoyer par satellite aux participants de la 44^e Mostra un hommage. Il ne le pourra pas, mais il laisse en guise d'adieu son dernier film qui sera projeté le 3 septembre et est inspiré d'une nouvelle de James Joyce. Son titre : « The Dead » (Les Morts).

Il aura beaucoup bu. Et pas mal renversé. Jusque dans l'au-delà, peut-être s'en sert-il encore un petit à la santé des nécrologues de tout poil, perplexes, qui se demandent si c'est un grand cinéaste ou non qu'ils enterrent sur le papier et par quel bout attraper ce diable d'homme. Peu de gens y sont parvenus, et lui-même n'a pas dû prendre le temps de s'y intéresser. Trop à faire, trop à vivre.

Américain d'ascendance irlandaise, il fut plus irlandais que possible, prolifique, bagarreur, inspiré, travailleur acharné et nonchalant à la fois, courageux, insouciant, avec quelque part au fond de lui, vagabonde, une drôle de félicité ouvrant sur le bizarre. En tout cas insaisissable.

Boxeur professionnel à dix-huit ans (il ne perd que deux combats sur vingt-cinq), il s'engage à vingt ans dans la cavalerie mexicaine avant de partir pour la France « étudier la peinture », la littérature, écrire des romans, une pièce pour marionnettes ; retourne aux Etats-Unis et, devenu de son propre aveu « le plus mauvais journaliste du monde », entre au service de Samuel Goldwyn comme scénariste, en 1930.

En quarante-six ans, il réalise plus de quarante films, qui reflètent bien la diversité de ses talents, de ses intérêts, la singu-

Exorcismes

« Il faut rentrer dans le lard de Mitterrand » : telle est la consigne donnée à ses troupes par M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain. M. Léotard l'a dit, devant ses amis, le vendredi 28 août à Bordeaux, à huis clos parce que ce langage ne sied guère à un ministre de la culture, tenu, de surcroît, par fonction, à un minimum de déférence envers le chef de l'Etat.

M. Léotard est à la traîne. Il y a belle lurette qu'au RPR la guerre au ras des pâquerettes est engagée contre le président de la République, qui « blablate » et « perd la mémoire », selon M. Franck Borotra, porte-parole du Rassemblement.

Les jeunes RPR, réunis en université d'été à Arles, ont tout de suite compris la leçon et se sont attelés, sans plus attendre, aux travaux pratiques. « Mitterrand à l'hospice ! », criaient-ils vendredi après que M. Philippe Séguin eut énoncé trois ou quatre arguments destinés à démontrer l'inutilité d'une nouvelle candidature du chef de l'Etat.

EN LIBRAIRIE LE 22 SEPTEMBRE

Olivier DUTAILLIS

Le simulateur

roman

GALLIMARD *nrf*

L'agitation à Beyrouth
Les dirigeants condamnent les émeutes contre la cherté de la vie.
PAGE 12

Tour de vis en Afrique du Sud
Nouvelles et sévères restrictions à la liberté de la presse.
PAGE 3

Scandale financier en Yougoslavie
Des personnalités politiques seraient en cause.
PAGE 4

Polémique à Briançon
Le téléphérique du mont Prével, construit sans autorisation.
PAGE 12

Le sommaire complet se trouve page 12

دنيا من الشرق

Etranger

Le Monde • Dimanche 30-Lundi 31 août 1987 3

L'échec du coup d'Etat aux Philippines

Les assauts sous les applaudissements de la foule...

La rébellion du vendredi 28 août aux Philippines a échoué dans la soirée. Selon le général Ramos, chef d'état-major général, sept cent cinquante soldats et officiers se sont rendus. Le colonel Honasan, chef des mutins, est en fuite. Environ mille deux cents militaires auraient participé à la rébellion à travers l'archipel. Selon les autorités, cinquante-cinq personnes au moins, dont quarante soldats, ont été tués et une centaine d'autres blessés au cours des affrontements à Manille. Un dernier foyer d'insurrection semblait subsister, samedi en milieu de journée, dans la province de Cagayan, au nord de la capitale, où le calme était rétabli et dont l'aéroport a été rouvert.

Le Front national démocratique, organe politique de l'insurrection communiste, a diffusé, dès vendredi, un communiqué qui « condamne cette tentative de coup d'Etat comme une menace pour les combats démocratiques du peuple philippin », qui « s'oppose à l'intervention américaine croissante et à l'escalade de la militarisation des Philippines », et qui « soutient les luttes progressistes et révolutionnaires du peuple philippin ».

MANILLE de notre correspondant

Samedi 29 août, en milieu de matinée, le soulèvement militaire contre le pouvoir de M^{re} Aquino s'est effondré. Les soldats rebelles, dans la capitale et en province, sont prisonniers ou en fuite. Dès l'aube, au camp Olives, dans la province de Pangasinan, où le commandant militaire était retenu en otage, les putschistes ont fondu devant les manœuvres des troupes demeurées loyales à M^{re} Aquino.

A Cebu, deuxième ville du pays, toute la journée de vendredi entièrement aux mains de la rébellion, le général Edgardo Abenina, le plus haut gradé impliqué dans la mutinerie, s'est rendu aux forces gouvernementales quelques heures plus tard. Le chef déclaré du soulèvement, le colonel Gregorio Honasan, restait, quant à lui, introuvable.

Une ambiance étrange régnait vendredi à midi, aux abords du camp Aguinaldo, à l'instar de ce que, quelques heures plus tôt, les forces chargées de mater la mutinerie avaient laissé pénétrer près de huit cents rebelles - selon le chef d'état-major, le général Fidel Ramos - afin d'épargner les civils. Comme mesure de précaution, on faisait évacuer les familles des quartiers résidentiels mitoyens de ce vaste camp qui regroupe non seulement l'état-major général et le ministre de la défense, mais aussi les locaux de tous les services spéciaux de l'armée et un terrain de golf, qui allait devenir le dernier carré de la résistance rebelle. A ce moment-là, ceux-ci occupaient également des bâtiments abritant trois chaînes de télévision.

Le soir, en cours de nuit, des fusilleries marines, équipées de chars lourds, prirent position devant les grilles du camp Aguinaldo.

Les badauds sont venus par milliers, puis par dizaines de milliers. Les forces de l'ordre ne faisaient rien ou presque pour les décourager. Dans un étonnant « ballet », des jeunes gens à vélo, le « walkman » à la ceinture, se faufilaient, acrobates, exhibitionnistes, entre les lignes de feu des « soldats de Cory », défilant les rafales, rares il est vrai, de l'ennemi ». Gamins de rue et pères de famille traversaient, riant aux éclats, la ligne de mire des rebelles. Périodiquement, des obus de mortier (une quinzaine en tout), envoyés au juger de l'intérieur du camp, fai-

Ferme condamnation du putsch par les Occidentaux

Après les Etats-Unis, l'Australie et le Canada, les Etats d'Europe occidentale ont fermement condamné la tentative de putsch.

M. Jacques Chirac a adressé un message de « solidarité » à la présidente Aquino. Un communiqué du Quai d'Orsay, diffusé le vendredi 28 août, précise : « Le gouvernement français suit avec beaucoup d'attention les événements de Manille. Il ne peut que condamner cette tentative visant à renverser les autorités librement et majoritairement élues par le peuple philippin et souhaiter le retour au calme et à la paix civile. » Il ajoute que le gouvernement « réaffirme son soutien à M^{re} Aquino, présidente de la République des Philippines, qui conduit avec courage et détermination son pays sur la voie de la démocratie et du développement ».

La CEE, Madrid et Bonn ont adopté des positions analogues. De son côté, le gouvernement chinois a exprimé samedi l'espoir de voir « une situation stable » prévaloir aux Philippines après la reprise « du contrôle de la situation » par le gouvernement.

saient des troupes dans la foule, qui les comblaient aussitôt. Si la foule était impressionnée par l'allure martiale des fusiliers marins et des paramilitaires de la Philippine Constabulary, en casque bleu et gilet pare-balles, elle semblait s'amuser de voir les policiers « de tous les jours », transformés en combattants de choc, courir au casse-pipe servant maladroitement des M-16 distribués pour l'occasion... Les quolibets fusaient lorsqu'un d'entre eux perdait son fusil ou trébuchait contre une pierre. Pourtant la foule, entièrement acquiescente à M^{re} Aquino, applaudissait et encourageait chaque vague d'assauts au moment critique de franchir les grilles défoncées du réduit rebelle.

Confusion...

Des heures durant, ponctuées des sèches détonations des canons de gros calibres et de tirs de mitrailleuses lourdes contre des immeubles où des francs-tireurs rebelles s'étaient embusqués, les habitants de Manille ont attendu. Vers 15 heures, deux bombardiers légers de l'armée de l'air, des T-28 Toros à hélice de la seconde guerre mondiale, tournèrent au-dessus du camp, puis piquèrent pour mitrailler. L'imposant bâtiment de style colonial qui abrite les bureaux du haut commandement militaire fut rapidement la proie des flammes. L'incendie fut allumé, déclara-t-on officiellement plus tard, par les rebelles enragés et contraints de battre en retraite.

A 3 kilomètres de là, devant la trop forte pression des troupes, les rebelles retranchés dans les locaux de la chaîne de télévision d'Etat, la PTV 4, se repliaient sur un hôtel - le Camelot, bâtiment kitch construite comme un château médiéval, avec donjon à toit rose et fenêtres Renaissance - où ils subirent l'attaque de deux hélicoptères de combat.

Au camp Aguinaldo, on évacua enfin les familles de soldats vivant dans le camp. Peu après, les premiers rebelles, reconnaissables aux drapeaux philippins épinglés à l'envers (signe traditionnel de « nation en guerre ») sur leurs vareuses militaires, furent faits prisonniers. Malgré une certaine confusion, il semblerait qu'à la tombée de la nuit près de cinq cents mutins étaient aux mains des forces de l'ordre. Leur chef, le colonel « Gringo » Honasan, n'était pas parmi eux.

Selon la rumeur, ce dernier aurait réussi à s'enfuir en hélicoptère quelques instants seulement avant l'entrée massive des troupes gouvernementales. Les prisonniers, appartenant pour la plupart au corps d'élite des scouts rangers, gardaient un prudent mutisme, indiquant seulement qu'ils venaient de la province de Nueva-Ecija.

Le dénouement de vendredi a fait suite à la déclaration télévisée de M^{re} Aquino, annonçant que seule une reddition pure et simple était envisageable.

A l'exception du général Ramos et des « inconditionnels de Cory », le reste de l'armée ne semble pas souhaiter qu'on applique un « châtiment exemplaire » aux « éléments égarés ». Des soldats gouvernementaux ont défilé les mains de mutins capturés, frères d'armes, mais non de cause, pour affirmer ensuite qu'ils s'étaient « rendus volontairement ». La presse de Manille a rapporté, samedi, que deux généraux, Edgardo Abenina, commandant l'Ile de Cebu, et Federico Pasion, commandant adjoint de la base aérienne de Vilamor, s'étaient rangés aux côtés de la rébellion, paralysant ainsi pour un temps le déploiement des avions et des hélicoptères de guerre.

KIM GORDON-BATES.

Nouvelles et sévères restrictions à la liberté de la presse

JOHANNESBURG de notre correspondant

Un nouveau tour de vis a été donné à la liberté de la presse vendredi 28 août par le gouvernement du président Pieter Botha. Les restrictions publiées dans la Gazette gouvernementale (Journal officiel) ont pour objectif de mettre un terme à « la propagande révolutionnaire », selon les termes du ministre des affaires intérieures, M. Stoffel Botha. Il a accusé une certaine presse dite parallèle d'« alimenter le climat révolutionnaire » et d'« assister l'ennemi », c'est-à-dire principalement l'ANC (Congrès national africain).

Désormais, le ministre des affaires intérieures, s'il estime qu'une publication représente « une menace pour la sécurité du public ou le maintien de l'ordre » et « retarde l'accomplissement de l'état d'urgence » peut soit imposer un censure dans les locaux mêmes du journal, soit fermer celui-ci pour une période maximale de trois mois, dont il n'est pas précisé si elle peut être reconstruite.

Les critères qui justifient la mise en application de ces mesures sont des plus larges et laissent à l'appréciation du pouvoir. Ils sont ainsi définis : « Promotion de la révolution et du soulèvement ; manquement à l'ordre public ; provocation à la haine ou à l'hostilité contre les autorités locales et les forces de sécurité ; promotion également de l'image des organisations interdites, de structures illégales et de leurs activités » et, enfin, « incitation au boycott et à la désobéissance civile ».

On commence et on s'arrête ce qui peut être considéré comme la poursuite de tels buts ? Un censeur d'apprécier. Ce fonctionnaire aura la possibilité, pour forger son jugement, d'examiner le contenu des édi-

tions publiées depuis le 11 juin dernier, veille de la reconduction de l'état d'urgence. C'est ainsi qu'on a déjà été interdits le numéro d'août de Die Stem, organe du mouvement d'extrême droite AWB (Mouvement de résistance africain), ainsi que les éditions du 30 juillet et du 16 août de South, publication de gauche diffusée principalement dans la région du Cap.

Ce nouvel arsenal vise essentiellement la presse « non conventionnelle », celle qui ne fait pas partie du syndicat des médias sud-africains. Il pourra être utilisé aussi bien contre les organes de gauche que de droite. Mais toutes les publications peuvent être touchées par les contrôles. M. Stoffel Botha a expliqué que la mise en place de cette surveillance avait pour but « le maintien optimum des pratiques démocratiques » (sic) et que la presse « officielle » n'avait rien à craindre.

Négociations dans le conflit minier

Selon le ministre, la réglementation particulière de l'état d'urgence, pourtant drastique depuis le 11 décembre dernier, ainsi que la législation ordinaire, déjà draconienne, régissent les activités de la presse n'ont pas « suffi » pour mettre un terme aux agissements des propagandistes de la révolution. Il a assuré que la possibilité de critiquer la politique gouvernementale ne serait pas affectée par cette restriction de la liberté d'information.

Des assurances qui ne convainquent guère les rédacteurs en chef. Et encore moins M. Dave Dalling, député du Parti fédéral progressiste (FFP), qui fait remarquer que si certains journaux prônent la révolution, il y a déjà des lois pour la empêcher. Il se demande donc pourquoi elles n'ont pas encore été utili-

sées. Il a ajouté : « Les lumières de la liberté de la presse disparaissent progressivement. Quand elles seront éteintes, il faudra des décennies pour les faire reluire à nouveau. »

D'autre part, dans le conflit des mines, alors que l'impatience paraissait totale après la décision, mercredi, du NUM (National Union of Mine-workers) de poursuivre la grève, les conversations ont repris, vendredi 28 août, entre le syndicat et la principale compagnie minière, l'Anglo-American. Sept heures de discussions qui ont débuté en secret en fin d'après-midi et se sont achevées peu après minuit sans qu'un accord ait pu être trouvé. Dans un communiqué commun, les deux délégations ont précisé que ces pourparlers avaient pour but d'« explorer les moyens de parvenir à un règlement du conflit et de mettre fin à la grève », qui est entrée samedi dans son vingtième jour. « Le contenu des discussions », poursuit le communiqué, « sera rapporté aux membres du NUM et aux dirigeants de l'Anglo-American ». De nouvelles entretiens doivent avoir lieu dimanche, cette fois avec la Chambre des mines, l'organisme qui regroupe les principales sociétés minières.

Est-ce à dire qu'un règlement est en vue ? La reprise des négociations a créé la surprise générale. Elle témoigne, de part et d'autre, d'une volonté de trouver une issue à ce conflit qui risque de s'envenimer. On ignore si la question cruciale, celle des augmentations salariales, a été abordée au cours des négociations. A leur sortie, les membres de deux délégations se sont refusés à donner la moindre précision. Il semble cependant que les licenciements massifs auxquels a procédé l'Anglo-American ont été au centre des entretiens. Il est difficile de tenir une comptabilité précise du nombre de personnes mises à pied. Mais au moins trente mille mineurs noirs ont déjà été remerciés. Le processus

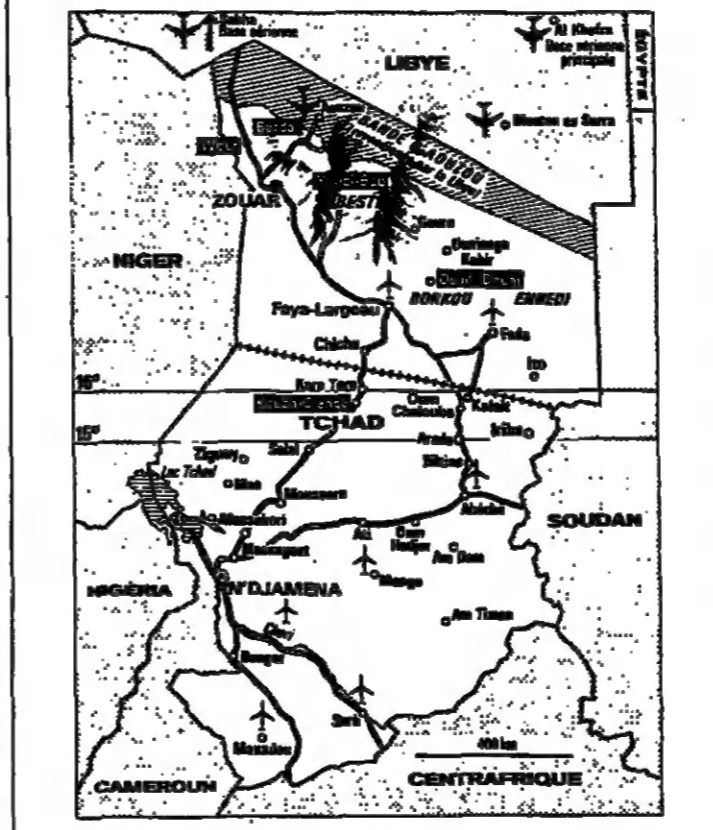
était en cours pour douze mille autres vendredi, et la menace pèse sur trente mille supplémentaires d'ici à lundi prochain.

Une huitième victime est venue s'ajouter au bilan de cette grève historique. Un non-gréviste qui aurait été poignardé puis brûlé dans une mine de charbon, selon la compagnie Gencor. Dans l'attente d'une solution et malgré les espoirs d'un règlement proche, on ignorait ce samedi matin si l'Anglo-American allait continuer à mettre à exécution les ultimatum lancés contre les grévistes qui refusent de reprendre le travail. Reste également à savoir quel terrain d'entente pourront trouver les deux parties, notamment sur la question des salaires, que la Chambre des mines a toujours refusé de réexaminer. Les discussions, une nouvelle fois engagées, risquent d'être longues et ardues. La voie n'est pas aisée à trouver pour que mineurs noirs ou sociétés minières n'apparaissent pas respectivement comme les perdants de la bataille.

MICHEL BOLE-RICHARD.

« Les Etats-Unis « dénoient » des nouvelles restrictions imposées à la presse. - « Nous sommes surpris de voir que le gouvernement sud-africain ne fait pas confiance à ses propres ressortissants pour les informations concernant ce qui se passe dans le pays », a déclaré M^{re} Oakley, porte-parole du département d'Etat.

« Limiter les médias n'est pas seulement une punition pour les journalistes, cela revient à déposséder les citoyens de leur droit à être informés. Nous sommes choqués de constater que cette initiative écarte un peu plus l'Afrique du Sud des valeurs occidentales auxquelles elle procraie son adhésion », a encore dit M^{re} Oakley, dans une brève déclaration préparée à l'avance.



L'offensive libyenne au Tchad

(Suite de la première page.)

De son côté, l'agence JANA écrivait vendredi après-midi que « les forces du président Hissène Habré étaient en totale déroute dans le Tibesti après l'échec des renforts envoyés par N'Djamena pour les secourir ». Parallèlement, le ministre libyen des affaires étrangères a publié un communiqué assimilant l'intervention militaire de la Libye sur Aozou à une « action de légitime défense à la suite d'une agression contre ses frontières ». Ce communiqué rappelle que Tripoli a toujours considéré la prise d'Aozou par les Tchadiens comme « une agression contre son territoire national ». Le ministre rappelle également les différents recours de la Libye à l'ONU et à l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) pour qu'elles « assurent leurs responsabilités et obtiennent un retrait des forces tchadiennes de la localité d'Aozou ».

chado-libyenne tentée par le président en exercice de l'OUA, le président zambien Kenneth Kaunda. Celui-ci a quitté Tripoli vendredi matin après avoir rencontré le colonel Kadhafi. Cette nouvelle offensive libyenne intervient en outre à quatre jours de la célébration du dix-huitième anniversaire de la révolution en Libye.

A Paris, on indiquait seulement, vendredi soir, de sources autorisées que les Libyens avaient lancé « une nouvelle offensive, avec des bombardements », sans toutefois confirmer la prise d'Aozou.

L'attaque lancée le 8 août avec succès par l'armée tchadienne contre les forces libyennes à Aozou avait été accueillie avec une grande réserve par les autorités françaises, qui s'étaient pressées de déclarer qu'elles n'avaient aucune part dans cette initiative et qu'elles préconisaient un règlement négocié, par instances internationales interposées, pour résoudre le conflit territorial tchado-libyen à propos d'Aozou.

TUNISIE : tout en condamnant le terrorisme

L'opposition appelle au respect des « principes démocratiques »

TUNISIE de notre correspondant

Il faut « éviter l'amalgame entre la répression des actions violentes et terroristes et les poursuites engagées contre un mouvement politique qui a publiquement désavoué de tels actes », déclarent les partis d'opposition (1) dans un communiqué diffusé le vendredi 28 août à Tunis, au lendemain de l'ouverture du procès des dirigeants et militants du Mouvement de la tendance islamique (MTI).

Cette prise de position fait suite à la décision de la Cour de sûreté de l'Etat de lier au procès fait au MTI (le Monde des 28 et 29 août) le cas des auteurs des attentats du 2 août dans les hôtels de Sousse et de Monastir. Le mouvement islamiste a dénoncé à deux reprises ces attentats, revendiqués par une organisation se réclamant du Djihad islamique.

L'opposition appelle son « rejet absolu du recours aux actions violentes et au terrorisme, quelles qu'en soient l'origine et les motivations », et estime qu'il est plus que jamais nécessaire de « respecter les principes démocratiques » inscrits dans la Constitution. Cela implique, ajoute notamment le communiqué, « que soit mis un terme au raisonnement systématique des quartiers d'habitation, ainsi

qu'à la pratique de la torture avec ses tragiques conséquences et, tout particulièrement, la perte de vies humaines ».

L'opposition fait allusion au récent homicide de plusieurs journalistes lors de la recherche d'islamistes en fuite, et à des décès - une dizaine - signalés depuis plusieurs semaines par le seul MTI, lors d'interrogatoires dans les locaux de la police. Depuis la mi-juin (le Monde du 20 juin), les milieux gouvernementaux ont démenti à plusieurs reprises la pratique de la torture par les policiers et la réalité de ces décès.

Le communiqué, qui semble se référer à la création par le Parti socialiste d'un réseau de comités de vigilance, insiste aussi pour que l'ordre public soit « du seul ressort des institutions gouvernementales officielles, à l'exception de toute autre instance ». Il rappelle l'attachement des signataires à l'indépendance de la justice, ainsi que leur refus des procès politiques et des juridictions d'exception.

MICHEL DELUPE.

(1) Parti de l'Unité populaire, Parti communiste, Mouvement des démocrates socialistes, tous trois reconnus officiellement, et Rassemblement socialiste et progressiste, qui n'a pas encore obtenu son statut légal.

Est-on sûr ici de quelque chose ? S'il n'y avait rien qu'on puisse comprendre, rien qui vaille des obstiner ? Je ne suis pour Volodia que le moyen d'une œuvre que ma souffrance embellit.

ANNE WALTER

LES RELATIONS D'INCERTITUDE

UN ROMAN PORTÉ PAR LA RUMEUR

ACTES SUD

DIFFUSION PUF

Europe

YOUGO-SLAVIE

Un gigantesque scandale financier mettrait en cause des personnalités politiques

BELGRADE de notre correspondant

Une inflation galopante que le gouvernement ne parvient pas à enrayer, les polémiques sur la révision de la Constitution...

Ces lettres ont été utilisées par une banque de Belgrade, proche du combat, qui est parvenue à faire accepter ses « papiers de valeur » à une soixantaine d'autres banques yougoslaves.

Agrokomerc était considérée comme un modèle d'entreprise agri-gestionnaire. Un petit bonhomme barbu, à la voix rauque et pleine de bonne humeur...

Dans cette affaire se trouvent impliquées plusieurs personnalités politiques. On cite notamment le nom de M. Hakija Ponderac...

POLOGNE : le septième anniversaire des accords de Gdansk

Un processus « irréversible » selon l'hebdomadaire du PC

Varsovie (AFP). — Les accords de Gdansk ont déclenché un processus « irréversible » de transformations de la vie sociale en Pologne...

Ces accords, estime l'hebdomadaire du PC polonais Polityka à l'occasion du septième anniversaire de leur signature...

a dénoncé, derrière les opérations d'Agrokomerc, le rôle de « puissants protecteurs politiques »...

Le Comité exécutif du marché yougoslave de l'argent (institution par l'intermédiaire de laquelle les banques yougoslaves vendent l'excédent de leurs fonds)...

Le directeur adjoint de l'une des plus importantes banques du pays, détentrice de lettres de change, M. Janko Keres...

Le scandale d'Agrokomerc menace d'accroître l'inflation et la déstabilisation financière du pays...

PAUL YANKOVITCH.

GRÈCE

M. Papandréou met fin à l'« état de guerre » avec l'Albanie

ATHÈNES de notre correspondant

Le gouvernement grec vient de mettre officiellement fin à l'« état de guerre » avec la Grèce et l'Albanie...

L'« état de guerre » avec l'Albanie existait depuis 1940. L'armée mousolénienne avait attaqué la Grèce à partir de la frontière albanaise...

Depuis 1971, ces relations se sont toutefois progressivement améliorées : échange d'ambassadeurs, traités commerciaux...

La décision du gouvernement a été violemment condamnée par les partis de droite et la métropole Sevastianos, évêque de Konina...

Th. MARANGOS.

Retour en Grèce

Cette polémique vient peser sur une rentrée politique déjà difficile. La rencontre prévue le jeudi 27 août entre l'archevêque Seraphin et le premier ministre...

Divers scandales de caractère économique ont, en outre, éclaté récemment au sein du parti gouvernemental, le PASOK...

Th. MARANGOS.

Amériques

ÉTATS-UNIS

Les exécutions de condamnés à mort se multiplient

Washington. — Depuis le rétablissement de la peine de mort aux États-Unis en 1976...

En 1977, le premier condamné exécuté après la décision de la Cour suprême avait lui-même supplié les juges de l'État de l'Utah d'appliquer la sentence...

Sur les cinquante États que compte la fédération américaine, trente-sept appliquent la peine de mort...

Les exécutions ont été effectuées le 27 août par injection, dans l'Utah...

Cette accélération du rythme des exécutions fait suite à deux décisions de la Cour suprême...

Le 17 juillet 1977, le premier condamné exécuté après la décision de la Cour suprême avait lui-même supplié les juges de l'État de l'Utah...

Sur les cinquante États que compte la fédération américaine, trente-sept appliquent la peine de mort...

Les exécutions ont été effectuées le 27 août par injection, dans l'Utah...

Proche-Orient

EGYPTE

Un islamiste soupçonné d'avoir commis des attentats est tué par la police

LE CAIRE de notre correspondant

La police égyptienne a tué, le vendredi 28 août, dans un village près de la ville d'Achmoun...

Toutefois, ce premier succès n'a pas permis de confirmer les récentes accusations de l'ancien ministre de l'Intérieur...

ALEXANDRE BUCCIANTI.

début mai, un ancien ministre de l'Intérieur du président Mubarak, le général Hassan Abou Bacha...

Toutefois, ce premier succès n'a pas permis de confirmer les récentes accusations de l'ancien ministre de l'Intérieur...

ALEXANDRE BUCCIANTI.

VATICAN

Une délégation du Comité juif international va être reçue par le pape

Rome (AFP). — Une délégation du Comité juif international sur les consultations interreligieuses sera reçue le mardi 11 septembre par le pape Jean-Paul II...

Elle doit avoir auparavant, lundi, une séance de travail avec les dirigeants de la commission vaticane pour les rapports religieux avec le judaïsme...

L'invitation faite au comité avait été présentée dans les milieux juifs comme une démarche de conciliation...

voyage aux États-Unis, où il doit rencontrer la communauté juive à Miami, le 11 novembre...

Le Vatican a cherché à donner une autre vision de la rencontre du 11 septembre...

Le 8 août dernier, le pape avait réaffirmé sa volonté d'approfondir le dialogue judéo-chrétien...

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

Trente-deux morts dans un suicide collectif

Au moins trente-deux personnes, dont plusieurs enfants, ont été retrouvées mortes...

Violents affrontements à Séoul

Séoul. — Plusieurs milliers de policiers anti-émeutes ont tiré des grenades lacrymogènes pour disperser plus de deux mille manifestants...

Rendons au Christ...

L'article concernant les obéances de Rudolf Hess (le Monde du 26 août) a malencontreusement attribué à Paul Eluard la formule...

Guerre du Golfe

L'Irak salue la politique « raisonnable » de l'URSS

Le président iranien Ali Khamenei a salué, vendredi 28 août, l'attitude « raisonnable » de l'Union soviétique dans le conflit du Golfe...

URSS

Le général Sorokine nouveau vice-ministre de la défense

Le général d'armée Mikhaïl Sorokine vient d'être promu vice-ministre de la défense et dirige les services de l'inspection générale des forces armées soviétiques...

Journal Officiel

LES DÉCISIONS

Le 26 août 1987 ont été prises les décisions suivantes :

LES DÉCISIONS

Le 26 août 1987 ont été prises les décisions suivantes :

Diplomatie

M. Jean-Bernard Raimond justifie la visite en France du président angolais

BORDEAUX de notre envoyé spécial

Participant, le vendredi 28 août, à l'université politique d'été du Parti républicain à Bordeaux...

« Je suis fier de constater que la France doit dialoguer avec tous les pays », M. Raimond a ajouté que rompre avec le régime de Luanda serait « couvrir des risques d'accroître le glissement de ce pays vers le socialisme »...

Déjà, en novembre 1986, le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, avait été le seul à accepter de recevoir à Paris le chef de l'UNITA...

Nouvelles

Nouveau responsable de la discussion nucléaire à l'OTAN

Le général ouest-allemand Eberhard Eimler, chef d'état-major de l'armée de l'air, a été nommé adjoint au commandant en chef des forces alliées en Europe...

LES DÉCISIONS

Le 26 août 1987 ont été prises les décisions suivantes :

Le 26 août 1987 ont été prises les décisions suivantes :

Au PR : silo

Texte fragmentaire et difficile à lire, semble être des notes ou des extraits d'un document.

Au PS : divisés, les socialistes perdent l'estime M. Jospin

Texte fragmentaire et difficile à lire, semble être des notes ou des extraits d'un document.

Journal Officiel

Texte fragmentaire et difficile à lire, semble être des notes ou des extraits d'un document.

كلمة من الحزب

Politique

• Le Monde • Dimanche 30-Lundi 31 août 1987 5

Les universités d'été des partis

Au PR : silence, on travaille!

BORDEAUX de notre envoyé spécial

Refroidis par l'invraisemblable pagaille qui secoua l'UDF l'été dernier à la même époque, les responsables du Parti républicain ont choisi cette année de consacrer la totalité de leur université d'été à la politique étrangère. A l'affiche donc, M. Gorbatchev, l'Europe, les droits de l'homme... Au réfrigérateur de l'actualité : les humeurs de M. Léotard, les exigences de M. Barre, les états d'âme de l'UDF.

Les six cents militants réunis, le vendredi 28 août, au palais des congrès de Bordeaux ont, cette fois, voulu donner dans le sérieux, avoir des débats sérieux avec des spécialistes sérieux, ce qui donne, somme toute, des séances de travail intéressantes.

L'élection présidentielle ? Pas un mot à la tribune, ce qui ne dispense pas d'un parler librement et, pourrait-on dire, sereinement, dans les couloirs. Comme si chacun, dans ce parti, avait compté depuis la grande mise en scène de Fréjus en juin dernier que l'entrée du faux suspense avait ses limites, et que M. François Léotard ne serait naturellement pas candidat ce coup-ci, comme si, enfin, on était

trop ravi aujourd'hui de se gausser des malheurs des socialistes, avec la défection de celui qui connaît la musique. Enfin Rozand et Chevènement vibrant ! Vive l'UDF ! Ils étaient aussi venus, ils étaient tous là, pour assister qu'en cette rentrée l'UDF forme une belle et grande famille, et qu'on sait y pratiquer le pardon des offenses.

M. Jean Lecarneau, le premier, son président, qui, pour la première fois, n'avait pas voulu rater cette halte sur le chemin du retour de ses vacances estivales. Dès qu'il prit la parole, ce fut pour se confondre en éloges devant le secrétaire général du PR, « le remerciement de son action, de la jeunesse qu'il impulse à l'UDF tout entière » et avouer, dans une ultime envolée, que, « de mois en mois, l'unité se renforce », lui, Jean Lecarneau, se sentait « en harmonie » avec lui, François Léotard, lequel ne sut plus quoi répondre « à ce cher Jean » !

Vinrent aussi M. Georges Chevènement, le centriste, le ministre d'un aimable commerce, avec, en poche, un message de son président, M. Pierre Méhaignerie. Les deux André : Santoni, pour le PSD, Rosinot, pour les radicaux, « On donne dans le libre-échange »,

ironisait un des baristes du PR, lesquels, réconfortés de voir ce parti revenir à de plus justes ambitions, ne voulaient pas manquer cette rentrée estivale. Reste que, pour l'instant, le non-candidature de M. Léotard fait officiellement toujours partie du non-dit.

Cache-cache Professionnels de la communication jusqu'au bout des ongles, les membres de son cabinet s'amusaient encore à jouer à cache-cache avec le calendrier. Le nouveau rendez-vous, cette fois, est « l'heure de vérité » de M. Léotard du 23 septembre prochain, en pleine journée parlementaire de l'UDF à Nice. Avouera-t-il enfin qu'il renonce ? Le faux suspense connaît encore quelques soubresauts.

Pour avoir la réponse, qui ne fait pourtant pas de doute depuis longtemps, les secrétaires fédéraux, réunis à huis clos au démarrage de cette université d'été, ont été exhortés par M. Léotard lui-même à se tenir ce soir-là devant leur petit écran. Bel exemple de la démocratisation que celui-ci prétend instaurer dans les structures et le travail de sa formation. Avant

un an, les deux secrétaires généraux adjoints, MM. Jean-Pierre Raffarin et Yves Verwaerde, et M. Hugues Yvessin, membre du bureau politique, devront proposer « une nouvelle constitution du Parti républicain ».

Au-delà du rendez-vous de 1988, le PR veut préparer activement et intelligemment les prochaines élections législatives et municipales. « Pour survivre », a dit M. Léotard à ses troupes, les partis politiques doivent engager une profonde mutation quant à leur attitude et leur comportement (...). Les idées ne peuvent pas être ouvertes quand les structures sont fermées. Les cibles prioritaires : les femmes, les jeunes, les salariés. Ambition : refaire le parcours du PS après 1972. Moyen : privilégier les idées. « Plus nous aurons de débats d'idées, moins nous serons encombrés par le débat des personnes », a certifié le maire de Fréjus.

Allusion à l'élection présidentielle ? En tout cas, M. Léotard fut moins allusif quand il donna encore cette consigne à ses responsables fédéraux : « Entrez dans le sillage de M. Mitterrand. » DANIEL CARTON.

Au RPR : Mitterrand, pour quoi faire ?

ARLES de notre envoyé spécial

« Mitterrand, à l'hospice ! », « Mitterrand, au rancart ! » : il n'aura pas fallu longtemps aux jeunes du RPR, réunis à Arles en université d'été, pour comprendre et traduire le message de leurs aînés. Il y a eu, le 22 août dernier, le boycottage à l'encontre du chef de l'Etat à Digne des conseillers généraux de la majorité. Il y a eu, jeudi 27 août, la pique de M. Frank Borotra, porte-parole du RPR contre le président de la République qui « blablatte ».

M. Philippe Séguin y a ajouté, le vendredi 28 août, sa touche personnelle en soulignant en dérisoire une nouvelle candidature de M. François Mitterrand. Pour ce faire, le ministre des affaires sociales a posé tout haut une série de questions : « Pourquoi faire ? Pour revenir aux errements de 1981 ? Les Français ne le veulent pas. Pour continuer la politique actuelle ? Mais alors, qu'il laisse donc Jacques Chirac poursuivre l'action qu'il a engagée (...). Avec qui François Mitterrand gouvernerait-il ? Une majorité socialiste ? Personne n'y croit ; une majorité avec le PC ? Même si cela suffisait, cela ne serait pas pour demain. Une majorité avec des éléments RPR-UDF ? Seuls les fédéralistes de la politique peuvent y croire. Au lendemain d'une élection présidentielle, avec élections législatives éventuelles, marquées de surcroît par la coupure bipolaire ? Alors, est-ce qu'il faudrait continuer la cohabitation ? Merci, on a déjà donné ! »

Pour résumer le « pittoresque spectacle » offert par les socialistes, M. Séguin a ajouté : « Si Mitterrand y va et si Rocard n'y va pas, bonjour la dérive ! Si Mitterrand y va et si Rocard y va, bonjour la division ! Si Mitterrand n'y va pas et si Rocard y va, chœur des barons : « Et moi, et moi, et moi ! Bonjour l'anarchie ! On n'a pas fini de sourire. »

Convincre que, depuis quelques semaines, « la tendance (en faveur de la majorité) est en train de se retourner » car « les premiers résul-

tats de l'action du gouvernement commencent à se faire sentir » et que « le pays prend progressivement conscience de l'absence d'alternative sérieuse, argumentée, crédible à l'action que conduit le premier ministre », M. Séguin a également développé un autre thème manifestement cher aux chiraquiens : « Le calme plat, le désert, le vide, instable, sidéral » des socialistes dans le domaine des idées et propositions. Voilà pour les « adversaires ».

Mais M. Séguin n'a pas non plus oublié les « concurrents ». Les deux ont « mangé leur pain blanc », a-t-il affirmé, après avoir fait fi de certaines critiques comme : « Il est fallu aller plus vite », ou « il est fallu aller plus vite » ; « il aurait fallu être plus prudent » ou « il aurait fallu être plus hardi » ; « il fallait taper moins fort » ; « abstraction de quelques considérations pré-démagogues - le beau temps vous venait. Pour continuer le marxisme... Un très vif débat a eu lieu sur l'avenir, la France est à tous les Français, sinon nous les uns les autres et Dominus vobiscum ! »

Et si M. Raymond Barre et ses amis trahissent, d'avoir mal compris, le ministre des affaires sociales a mis les points sur les « i » : « Il va falloir expliquer aux Français comment on peut faire autrement et mieux que » le gouvernement, qui « réussit ». Et d'ajouter : « Un grand débat national commence, au cours duquel l'on se pourra plus guère se contenter de généralités vagues. Il y en avait qui étaient au charbon, et les autres qui prenaient tout ça avec des pinces. Eh bien, on vous le dit : maintenant, dans la mine de charbon, tout le monde descend ! »

A la veille d'une série de déplacements dans tous les départements d'ici à la fin de l'année, pour « vendre » la politique en faveur de l'exemple, M. Séguin est sorti vainqueur à l'appel du micro. Les jeunes RPR lui ont promis un bel avenir : « Séguin, premier ministre ! » ANNE CHAUSSEBOURG.

Au PS : divisés, les socialistes perdraient estime M. Jospin

MM. Lionel Jospin et Laurent Fabius ont participé, le vendredi 28 août, au stage de formation organisé par le PS à Lectoure (Gers) depuis le début de la semaine sur le thème : « La révolution des médias ».

LECTOURE de notre envoyé spécial

A la veille de l'annonce probable, par M. Jean-Pierre Chevènement, de sa « candidature à la candidature » si M. Mitterrand renonce à se représenter en 1988, le premier secrétaire du PS, tout en refusant de commenter à l'avance l'initiative du maire de Belfort, a lancé une mise en garde à propos de l'unité du PS. M. Jospin a remarqué que, si « plusieurs de nos athlètes ont réalisé les minima pour le championnat du monde (...), il n'y en aura qu'un qui sera sélectionné ». « Nous sommes tous les sélectionneurs », a rappelé le premier secrétaire, en soulignant : « Le responsable propose, le militant dispose. » Il a réaffirmé qu'il veut que « tout se passe dans l'ordre » et qu'en conséquence ce qu'il dit en public « n'est pas fait pour gêner ».

Le député de la Haute-Garonne a ajouté : « Plus le PS représente la gauche, plus il y a un risque qu'une division dans le PS soit une division de la gauche. Un parti diversifié vit s'il est rassemblé. Un parti éclaté ou divisé nous ferait faire un chemin à rebours, un chemin inverse de celui que nous avons commencé en 1971 (...). Si nous nous laissons aller à ce processus (...), aucun des candidats qui, au nom des socialistes, peuvent gagner en 1988 ne gagnerait (...) et nous nous bouchons la perspective au-delà de 1988. »

M. Fabius a évoqué les questions de communication pendant que la gauche était au pouvoir, pour juger que les socialistes ont notamment souffert de ne pas avoir découvert assez tôt un principe de base de la société médiatique : « Pour qu'un message s'entende, il faut que, par ailleurs, règne le silence (...). Une décision n'existe pas en soi, elle s'exécute qu'à travers la communication. » JEAN-LOUIS ANDRÉAN.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 28 août 1987 :

DES DÉCRETS

• N° 87-701 du 24 août 1987 portant publication de l'accord de coopération économique et industrielle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada, fait à Ottawa le 15 janvier 1987 ;

• N° 87-703 du 24 août 1987 portant publication de l'accord maritime entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Djibouti (ensemble une annexe), fait à Djibouti le 26 janvier 1978 ;

• N° 87-704 du 24 août 1987 portant publication du protocole entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République tunisienne relatif à la formation professionnelle et à la promotion de l'emploi, signé à Paris le 11 janvier 1983 ;

• 87-706 du 24 août 1987 portant modification des dispositions du décret n° 61-440 du 5 mai 1961 modifiant des conditions d'accès aux facultés et établissements d'enseignement supérieur en vue de favoriser la promotion sociale.

DES DÉCISIONS

• Du 26 août 1987 portant autorisation de services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

Sont publiés au Journal officiel du samedi 29 août 1987 :

UN DÉCRET

• N° 87-709 du 12 août 1987 modifiant le code électoral, le décret n° 77-123 du 10 février 1977 portant extension et adaptation des dispositions du code électoral (partie réglementaire) pour les élections de députés des territoires d'outre-mer, de la collectivité territoriale de Mayotte et de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

UN ARRÊTÉ

• Du 26 août 1987 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1959 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos.

DES DÉCISIONS

• Du 28 août 1987 portant autorisation de services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

UNE LISTE

• Des candidatures déposées auprès de la Commission nationale de la communication et des libertés suite à l'appel aux candidatures pour l'exploitation de services de radiodiffusion sonore (décision n° 87-51 du 26 juin 1987).

La préparation de la campagne présidentielle

La majorité multiplie les attaques contre M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Cet examen ne doit pas être remboursé par la Sécurité sociale. En fait, c'est le trop-plein. Les socialistes ont autant de projets que de candidats. On ne peut pas dire que M. Rocard manque d'imagination ou que M. Chevènement, amateur de projets clé en main, n'ait pas d'idées.

Quant au Parti socialiste, il élaborer sa propre plate-forme : un premier document de cent cin-

quante pages sera discuté en « séminaire » de direction les 2 et 3 septembre, puis adressé aux militants qui en débattront.

A l'Élysée aussi, on travaille depuis longtemps, afin de répondre, le cas échéant, à la fameuse question posée par M. Séguin : « Mitterrand pour quoi faire ? » A gauche comme à droite, le tracé de l'électroencéphalogramme est agité.

JEAN-YVES L'HOMEAU.

Naissances

— Fabienne FAUR et Guillaume BOURGEOIS sont heureux d'annoncer la naissance de Alice.
80, rue de la Roquette, 75011 Paris.

— Pierre et Claudine POUTHERIER sont heureux de faire part de la naissance de Mathilde.
le 12 août 1987, chez Lise et Eric.
13, rue du Masan, 87000 Limoges.

— Olivier et Joffe GALAMAND sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Xavier.
le 27 août 1987.
8, rue des Pavillons, 92800 Puteaux.

Décès

— Sa famille, Ses collaborateurs et amis ont la tristesse de faire part du décès de Gerold ALLEE, architecte D.E.S.A., survenu le 26 août 1987, à l'âge de soixante-quatre ans, après huit mois de lutte contre le cancer.

L'inhumation aura lieu en crématorium du Père-Lachaise, le mardi 1^{er} septembre, à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Don : à ARCS, 5, rue G.-Latorche, 92211 Saint-Cloud.

11, rue du Commandeur, 75014 Paris.

Nos abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Le professeur Emile James, membre de l'Institut, Ainsi que ses enfants, Anne-Marie de Beauverger, Madeleine Vialle, Monique Topuz, Nicole Guizard, François James, leurs époux, épouse, enfants, ont le douleur de faire part du décès de M^{me} Camille JAMES, née Parget, qui est entrée dans la paix du Seigneur en son quatre-vingt-troisième année, le 27 août 1987.

Les obsèques auront lieu le mardi 1^{er} septembre 1987, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Rion (Puy-de-Dôme), le même jour à 16 heures, dans l'intimité familiale.

Une messe de souvenir à laquelle seront conviés ceux qui l'ont connue sera dite ultérieurement.

6, avenue de Ségur, 75007 Paris.

— La Souveraine, Cormeilles-en-Parisis, France. M^{me} Ernest Lambert, née Charlier, son épouse. M. Robert Mercier et M^{me}, née Lambert. M. et M^{me} Jean-Claude Lambert, ses enfants. M. et M^{me} Jean-Luc Mercier, M. et M^{me} Alexis Astrakhan, M^{me} Isabelle Lambert, ses petits-enfants, Paul et Marie-Pastale Mercier, ses arrière-petits-enfants. M^{me} Jean Lambert, M. André Charlier, Le bébés Jean Charlier et M^{me}, ses beaux-frères et belles-sœurs. Ses sœurs et frères. Et toute la famille, font part du décès de M. Ernest LAMBERT, directeur honoraire de l'enseignement, chevalier de la Légion d'honneur, guerre 1914-1918, médaille militaire, croix de guerre, médaille de Verdun, guerre 1939-1945, ancien prisonnier de Tofing 17 A, survenu dans la paix du Seigneur, le 17 août 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu à La Souveraine, dans l'intimité.

Le Carnet du Monde

— Saint-Cyr-en-Loire, Paris, Beaumont, Châteauneuf-Renaud, Artois.

M^{me} Lucie Mengot, née Renard, Patrick et Maryvonne Mengot, Alain et Mathé Mengot, François et Anne-Marie Paléologue, Gérard et Maryvonne Mengot, leurs enfants. Et leur famille, ont le douleur de faire part du décès de M. Louis MENGET, survenu le 21 août 1987, à Tours.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 25 août 1987, à Saint-Cyr-en-Loire.

— M. et M^{me} Pierre-Paul ROSTERUCCI, M. Vincent Rosterauci, M. et M^{me} Erik Elver, Les familles Rosterauci, Guerrieri, Ricci, Elver, Hübner, Parents et amis, ont le douleur de faire part du décès, de leur fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, Vanina, survenu accidentellement le 6 août 1987, dans sa vingt-sixième année.

Une messe sera célébrée le mercredi 2 septembre à 10 heures, en l'église d'Assomani (Haute-Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M^{me} Berthe Silberstein, son épouse, Simon, Mayer et Paul, ses enfants, Tous ses petits-enfants, Les familles Raffoul-Roussel, Berzel, Jarville, ont le très grande peine d'annoncer le décès de M. Ahy SILBERSTEIN, ancien président de la communauté juive ashkénaze d'Égypte, survenu le 26 août 1987.

Les obsèques auront lieu le lundi 31 août, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise. Rassemblement à 10 h 45, à l'entré principale.

Ni fleurs ni couronnes.

La Colline, 181, route Saint-Antoine, 06200 Nice.

— Fernac (Vicence), Montmayran (Drôme).

M. et M^{me} Bernard Wechsler et leurs enfants, Patrick et Patrick Wechsler et leurs enfants, La famille Poloz, ont le douleur de faire part du décès de docteur Samy WECHSLER.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité ce samedi 29 août 1987.

L'inhumation aura lieu dans le cimetière de famille à Montmayran (Drôme).

Fernac, 86520 Lussac-les-Châteaux.

Anniversaires

— Josef FELEA, disparu le 26 août 1983. Une prière est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

— Anne HEURGON-DESJARDINS, fondatrice du centre culturel international de Corty-la-Salle, nous a quittés il y a déjà dix ans. Que ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent.

Une messe sera célébrée le samedi 10 octobre, à 20 h 30, en l'église de Corty.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 10 h au siège du Journal, 7, rue de Valenciennes, 75027 Paris Cedex 08. Tél. : 01 47 53 57 57. Télécopie : 45-23-08-91. Renseignements : Tél. 42-47-95-08. Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques 60 F
Abo 12 mois (avec justification) 80 F
Communications diverses 72 F
Inscription minimum 10 lignes (dont 4 lignes de titres). Les lignes et capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Société

JUSTICE

Grâce présidentielle pour un ancien avocat de Vesoul

VESOUL
de notre correspondant

Un ancien avocat du barreau de Vesoul, M. Philippe Perrin, condamné pour abus de confiance, vient d'être gracié par décret du président de la République en date du 3 août dernier. M. François Mitterrand semble avoir tenu compte à la fois de l'action désintéressée du jeune avocat conduite naguère au profit d'organismes humanitaires, ainsi que des « troubles psychosomatiques » constatés, depuis sa détention, chez son fils âgé de six ans.

Recherché par la police après la disparition d'une somme de 2115 000 francs dans la caisse anonyme de règlement pénitentiaire des avocats (CARPA), Philippe Perrin avait pris la fuite pour finalement se constituer prisonnier le 19 mai 1986 (le Monde du 22 mai 1986). Condamné pour abus de confiance le 30 octobre 1986 par le

tribunal correctionnel de Vesoul à cinq ans de prison ferme, il avait bénéficié le 3 février 1987 d'une réduction de peine, celle-ci étant ramenée à quatre ans d'emprisonnement, dont trois ferme.

Depuis, tous ses créanciers ont été payés. D'autre part, l'ancien avocat a passé, en juin dernier, en détention, une maîtrise de droit public, ce qui lui a valu une réduction de peine de deux mois.

Pour sa sortie de prison il avait trouvé un emploi et pouvait bénéficier d'une libération conditionnelle le 31 octobre prochain. C'est dans ce contexte qu'est intervenue la grâce présidentielle.

Né en 1950, Philippe Perrin avait été présenté par le Parti socialiste lors de ses candidatures, sans succès, aux élections cantonales de Noroy-le-Bourg en Haute-Saône, en 1978 et 1979.

ANDRÉ MOISSÉ.

L'enquête sur l'assassinat du gendarme Guy Aznar

Un ancien détenu de la prison de Bastia transféré à Paris

Sur mandat d'amener délivré par M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris chargé des dossiers du terrorisme corse, Gérard Pelletier, trente-six ans, soupçonné d'être impliqué dans l'attentat qui a coûté la vie au gendarme Guy Aznar, le 4 août, près de Bastia, a été transféré, le vendredi 28 août, à Paris.

Interpellé au début de la semaine à Monaco, Gérard Pelletier était sorti de la prison de Bastia quelques jours avant l'attentat du 4 août.

Au cours de sa garde à vue à la gendarmerie de Menton, il aurait

fourni des éléments importants qui permettent de penser qu'il était impliqué dans l'attentat. Identifié dès le premier jour de l'enquête grâce à des témoins, il aurait reconnu avoir apporté « une aide logistique » aux assassins de Guy Aznar, aussi bien dans la préparation de l'attentat que lors de la fuite du commando. Il n'est cependant nullement connu comme sympathisant de l'ex-FLNC, mais comme délinquant de droit commun (il a été condamné dans le passé pour diverses escroqueries).

Après le saccage d'un immeuble à Paris

Un locataire se constitue partie civile

L'un des locataires de l'immeuble du 45, rue Sauffroy, à Paris (17^e), s'est constitué partie civile, vendredi 28 août, dans l'information judiciaire ouverte contre le propriétaire, M. André Lupo, inculpé le 20 août pour avoir fait démonter et détruire par un commando les portes, les fenêtres et les cloisons d'une grande partie des logements.

L'avocat du locataire, M. Benjamin Uzau, s'est élevé contre les déclarations de M. Avenier, l'associé de M. Lupo, selon lesquelles cet ancien hôtel, acquis en octobre dernier, abritait « des occupants sans titre ». Son client, M. Mouloud Maamri, trente-deux ans, de nationalité marocaine, est locataire d'une chambre depuis 1975. Et l'avocat précise que tous les occupants de l'immeuble sont locataires réguliers.

En outre, M. Uzau affirme que les portes et fenêtres n'ont pas été enlevées dans les logements vides mais dans des chambres matériellement occupées, même si certains locataires se trouvaient alors en vacances ou à leur travail.

M. P.

EN BREF

● Un inspecteur des douanes déjoué à Lille (Nord). — M. Bernard Mullié, trente-cinq ans, inspecteur des douanes du poste frontière franco-belge d'Halluin, près de Lille (Nord), a été déjoué, le jeudi 27 août, pour avoir détourné 1,5 million de francs au détriment de son administration. La direction régionale des douanes de Lille avait porté plainte contre X... pour vol, après avoir constaté un « trou » dans la comptabilité du poste frontière d'Halluin. L'enquête du SRP de Lille a abouti à l'arrestation de M. Mullié, qui s'était emparé d'une somme de 1 500 000 F en billets de banque provenant d'une saisie effectuée en 1983, sur l'autoroute Lille-Gand, alors qu'un automobiliste tentait de passer clandestinement cette somme à l'étranger.

● Des pluies diluviennes font 200 morts au Bangladesh. — Les crues provoquées par les pluies diluviennes qui s'abattent sur le Bangladesh depuis le début de la semaine, ont fait 200 morts, et 3 000 personnes sont portées disparues.

● RECTIFICATIF. — A la suite d'une confusion entre les prisons de France et de Fleury-Mérogis, nous avons indiqué par erreur dans le Monde du 28 août que le nombre de détenus du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis était de 3 600. Il est en fait de 4 700.

SCIENCES

Les Soviétiques et les Américains ont mené une expérience commune sur la fusion thermonucléaire

Soviétiques et Américains ont mené pendant six semaines une expérience commune dans le domaine de la fusion thermonucléaire contrôlée à Novosibirsk (Sibirie occidentale), a annoncé, jeudi 27 août, l'agence Tass. Jusqu'ici, les deux pays s'étaient contentés d'échanger des spécialistes pour étudier la faisabilité des procédés de fusion, cette source potentielle d'une énergie illimitée. Cette fois, les chercheurs du Lawrence Livermore Laboratory américain sont allés travailler en URSS avec leurs propres équipements.

« C'est un nouveau pas dans le développement de notre coopération, et les savants soviétiques sont prêts à poursuivre de tels contacts », a souligné M. Dimitri Riostov, directeur adjoint de l'Institut de physique nucléaire de la branche sibérienne de l'Académie des sciences soviétiques.

Cette collaboration illustre la volonté de l'URSS, réaffirmée il y a quelques jours par le vice-président de l'Académie des sciences soviétiques, M. Evgeni Velikhov, de lancer dans le domaine de la fusion thermonucléaire un programme international regroupant Soviétiques, Américains, Européens et Japonais. Une idée fortement soutenue par Moscou qui, depuis la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl, prône la recherche d'une future source d'énergie à priori plus « propre » que la fusion actuellement utilisée dans les réacteurs nucléaires.

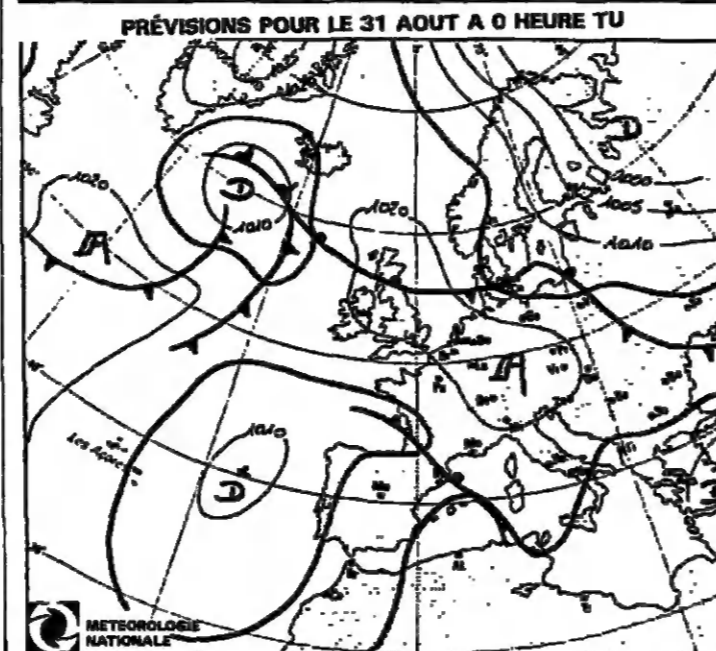
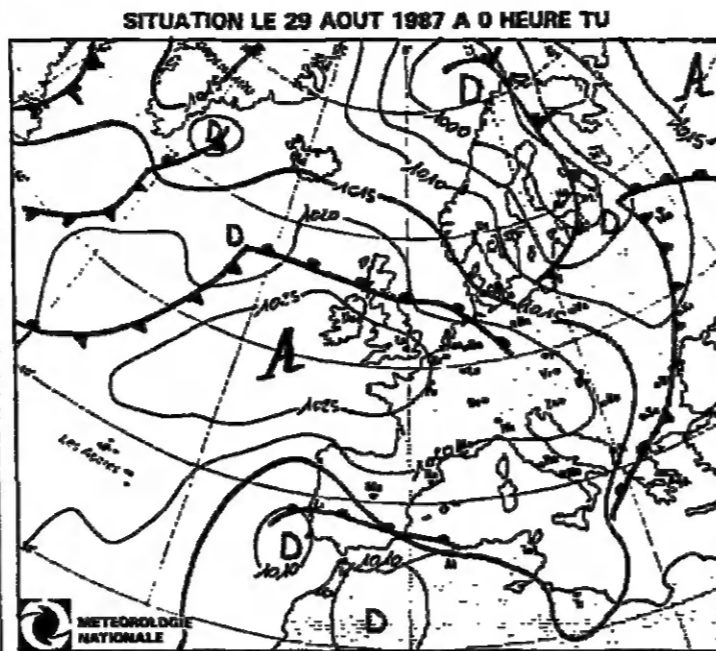
SPORTS

● CYCLISME : Championnats du monde, Echec pour Jeannie Longo. — Le vendredi 28 août à Vienne (Autriche), lors des épreuves de poursuite des championnats du monde sur piste, elle a dû abandonner son titre de première dame de la poursuite, qu'elle avait obtenu l'an dernier à Colorado Springs (Etats-Unis). Sa rivale de toujours, l'Américaine Rebecca Twigg, n'a pas accédé de sa passer de sa couronne pendant plus d'un an.

● FOOTBALL. — En match avancé de la huitième journée de la première division, le FC Metz a battu, le vendredi 28 août, l'OGC Nice par 2 à 0. Ce sont Owobokiri et Black, qui, en deuxième mi-temps, ont assuré le succès des Messins très longtemps contesté.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE



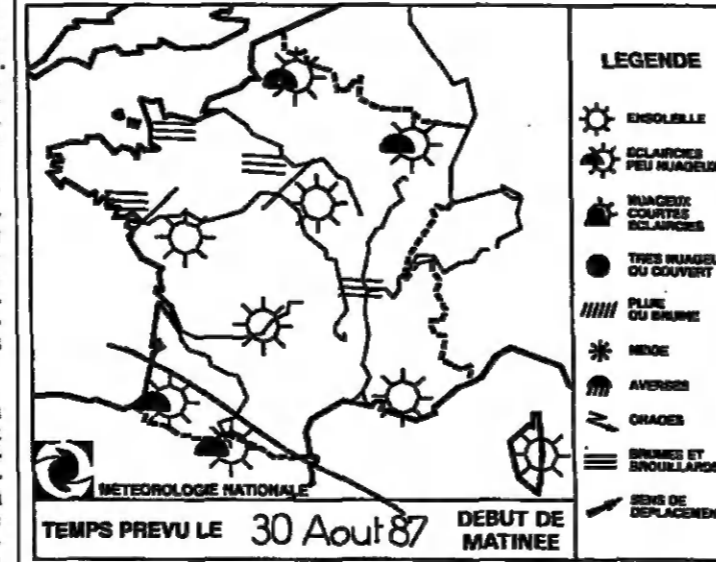
Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 août à 0 h TU et le dimanche 30 août à 24 h TU.

Les hautes pressions qui règnent sur la France vont lentement s'affaiblir en se décalant vers l'Europe centrale. Affaiblissement par l'ouest en marge du courant perturbé atlantique, et surtout par le sud avec la remontée du minimum marocain vers la péninsule ibérique. L'influence de ce minimum sera surtout effective lundi 31, avec le développement d'une tendance orageuse plus marquée sur la moitié ouest.

Dimanche : une journée de temps calme et de soleil en perspective. Dès le lever du jour, le ciel sera généralement dégagé. Attention tout de même, en fin de nuit et pendant les toutes premières heures de la journée, aux brouillards de brouillard : en Bretagne, Normandie, Ile-de-France et Nord-Picardie, ainsi que dans le Centre, en Bourgogne, Franche-Comté et Lyonnais ; il fera un peu frais : 10 à 12 degrés, parfois 9 degrés dans le Massif Central ; mais 14 à 17 degrés dans le Sud.

Les brouillards de brouillard se dissipent vite et le soleil brillera ensuite, les températures seront agréables : 23 à 27 degrés en générale, 22 à 24 degrés près de la Manche, 30 degrés près de la Méditerranée. Le vent, d'est dominant, sera faible, devenant modéré près de la Manche.

Mais sur les Pyrénées on aura dès le matin un ciel voilé par moments. Au cours de la journée ces nuages gagneront vers le nord : tout le Sud-Ouest et les côtes atlantiques jusqu'à la Vendée. L'après-midi sur les Pyrénées, le Midi-Pyrénées et l'Aquitaine, le temps deviendra lourd, les nuages seront parfois cumulus et on registrera un orage isolé, par des températures atteignant 32 degrés en plaine.



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé			
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-8 à 6 heures TU et le 29-8-1987 à 6 heures TU			
FRANCE	TOURS	LYON	PARIS
ALGER 20 15 D	TOULOUSE 25 11 D	LYON 23 17 N	PARIS 21 17 N
BARCELONE 24 14 D	FOURMANS 33 23 A	MADRID 31 19 D	BRUXELLES 23 17 D
BODEN 23 12 D		MARSEILLE 28 17 D	MEXICO 26 13 A
BREITENBURG 19 10 D		MILAN 27 17 D	MONTREAL 23 11 C
CABRI 21 8 A	ALGER 34 25 N	MOSCOU 22 15 O	NAGASAKI 26 13 A
CADIX 22 10 B	AUSTRIEN 18 16 P	NARONI 26 13 O	NANKING 27 18 D
CHENNAI 20 12 B	ATHINES 31 23 D	NEW-YORK 22 16 P	OSAKA 26 13 A
CLEMONTE-FERRAND 20 10 D	BANGKOK 34 26 N	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
COCHIN 20 10 D	BARCELONE 27 18 D	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
GUANZOU 25 14 C	BEIJING 26 12 D	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
LILLE 22 14 C	BERLIN 19 13 P	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
LONDON 19 12 D	BIRMINGHAM 20 14 P	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
LYON 20 13 C	LI CAI 33 22 D	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
MARSEILLE 25 15 D	CYPRUS 19 9 N	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
NANCY 19 9 B	DAMAR 31 26 N	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
NANTES 22 12 D	DELHI 32 22 C	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
NICE 26 21 D	DIBRA 31 26 N	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
PARIS 21 13 D	GENEVE 30 16 N	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
PERMANYA 24 10 D	HONGKONG 31 28 C	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
PERSEPOLIS 27 14 D	HONGKONG 31 28 C	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
RENNES 22 11 B	JERUSALEM 28 16 D	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
ST-ETIENNE 19 8 D	LEONOR 33 18 A	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O
STRASBOURG 19 10 D	LONDRES 25 14 N	OSAKA 26 13 O	OSAKA 26 13 O

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver. (Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4560
HORIZONTALEMENT
I. Faire du plat. N'est qu'une vague connaissance. — II. Sur la Meuse. A bouchon, pour les enfants. — III. Moment où peut apparaître le démon. Une plantation. Fin de bail. — IV. Comme du cresson, Morceau d'intestin. Peut être marqué au fer. — V. La moitié de rien. Est impossible à faire quand il n'y a pas mèche. Difficile à gagner. — VI. Peut être mise en nourriture. Comme une partie de l'Amérique. — VII. Au bout de la pièce. Crier comme un porteur de bois. La rage avant Pasteur. Travail de choix. — VIII. Une enfance facile. Fournit un fil très solide. Pas à autrui. — IX. Un agrément d'antefois. Une bonne mine, parfois. — X. Que l'on a pu toucher. Mot de reconnaissance. Allonger. — XI. Pour la grosse artillerie. Attitude de chien. Fait « dodo » quand il est doublé. — XII. Le muguet, autrefois. Une façon de cuire. — XIII. N'est pas belle quand elle est noire. Bonne chèvre. Celle de la république ne dura pas longtemps. — XIV. Un teint de violette. La Terre divisée. De l'eau congelée. — XV. Un peu d'essence. Façons d'agir. Maison. Qui peut doper rouler.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV

VERTICALEMENT
1. Un endroit où l'on peut entendre des râles. Peut abriter un fleur. — 2. Ne pas laisser dormir. Morceau de pomme. Maison de campagne. — 3. Fournit une certaine teinture. C'est parfois donner un signal. — 4. Être très coulant. C'est le pied pour un Bourguignon. Lettre. — 5. Pointe d'aile. Donner des motifs. Sortes de dévidoirs. — 6. S'achève souvent par une chute. Peut donner des boutons. — 7. Sortir de l'enveloppe. Symbole. Quand il est perlé, il n'y a pas de son. — 8. Danse quand il est petit. Qui peuvent s'écraser. — 9. Appareil permettant de broyer et de déchirer. — 10. Ne comprend donc rien. Pas dans le vent. Quartier de Genève. — 11. Caractère commun à tous les corps gras. Priver de chef. — 12. Peut se faire dans un polygone. Degré. Manger sans soka. — 13. A la corde. Un homme qui connaît bien les grues. A poil. — 14. Une partie du heaume. D'un auxiliaire. Une limite pour ceux qui sont mouillés. — 15. Reste au fond de la pièce. Pas remuant. Bien arrivé.

Solution du problème n° 4559
Horizontalement
I. Palabres. — II. Epineuses. — III. Râ. Test. — IV. Fraise. Or. — V. Item. Gué. — VI. Dériver. — VII. Otage. — VIII. Esse. Open. — IX. Et. Dites. — X. Etalon. Ré. — XI. Têt. Levés.

Verticalement
1. Parfidie. Et. — 2. Aparté. Sète. — 3. Li. Aérostat. — 4. Antimite. — 5. Béc. Va. Dol. — 6. Ruse. Egoïne. — 7. Est. Guêpe. — 8. Se. Our. Etre. — 9. Sires. Nées.

Familles d'accueil. — L'association AFS Vivre sans frontière recherche des familles pouvant accueillir bénévolement des lycéens étrangers pour l'année scolaire 1987-1988. Renseignements : Pascal Brouard, AFS Vivre sans frontière, 93, rue des Vigories, 75020 Paris. (Tél. : 43-48-82-28).

Anniversaire. — Le comité parisien de la Libération appelle à un rassemblement, le samedi 5 septembre à 16 heures, place du 16-Juin, face à la rue de Rossmoy, pour commémorer le quarante-troisième anniversaire de la Libération de Paris.

COMMUNICATION

La polémique sur les sondages d'audience

M 6 apporte de nouvelles accusations contre Médiamétrie

M 6 frappe du poing sur la table, et accuse l'Institut de sondages Médiamétrie de sous-estimer son audience. Une accusation grave, puisque c'est en fonction de ce paramètre que sont établis les tarifs de publicité d'une chaîne.

Le PDG de M 6, M. Jean Drucker, avait publiquement demandé, mardi 25 août, à bénéficier « rigoureusement des mêmes informations confidentielles que celles qui avaient été communiquées préalablement par l'Institut à la Cinq (le Monde du 28 août). Médiamétrie avait discrètement obtempéré et communiqué à la sixième chaîne la répartition géographique de son panel de sondés espérant sans doute apaiser la polémique. Ce fut en vain.

Le débat rebondit en effet. Et la sixième chaîne, après examen des éléments statistiques qui lui ont été fournis, estime que « la part d'audience nationale quotidienne de M 6 communique depuis deux mois par l'Institut doit être majorée de plus de 50 % ». Le redressement est considérable. Pour le justifier, les responsables de la chaîne comparent deux séries de sondages effectués, l'un et l'autre, par Médiamétrie. L'une réalisée par téléphone, l'autre grâce aux fameuses « boîtes noires » — les audimats — et dont les résultats sont aujourd'hui en cause.

« En février, affirmait ainsi les responsables de M 6 dans un communiqué publié le samedi 29 août, 15 % du panel audimétrique étaient constitués par des foyers recevant la chaîne alors que 22 % de la population déclarait la recevoir. En juin, les mêmes mesures donnaient respectivement 20 % du panel alors que 31 % de la population déclarait recevoir la chaîne. » Les responsables de M 6 s'estiment donc « fortement pénalisés » par la structure de ce panel censé refléter quotidiennement l'audience de leur chaîne. Et ils

se fâchent. — Ou l'Institut reconnaît et corrige son erreur, ou nous publions désormais nos chiffres d'audience redressés », menace ainsi le directeur général-adjoint de la chaîne, M. Jean Stock.

Des propos à prendre au sérieux et qui viennent corroborer les accusations récemment portées par la Cinq. Le directeur délégué de cette dernière ne parlait-il pas du « panel périmé » de Médiamétrie ainsi que de ses résultats « partiels, voire partiaux » ? L'interrogatoire, en tout cas, a gagné les publicitaires.

M. Jacques Seguela, rejoignant les positions défendues par les grandes agences au sein du Club recherche télévision (CRTV), demandait, vendredi dernier sur RMC, « la mise au point d'un système de mesure d'audience unique, défini par les annonceurs et des chaînes de télévision, et sous la surveillance de la CNCL ». Le débat est public. Il est loin d'être clos.

PIERRE-ANGEL GAY.

Nouvelle formule de « l'Equipe ». — La nouvelle formule du quotidien sportif du groupe Ansuery, l'Equipe, est apparue dans les kiosques, ce samedi 29 août, en couleurs, avec une pagination augmentée, des rubriques nouvelles (tennis, football) et une place pour le photo plus importante (le Monde du 12 août). Avec cette nouvelle formule l'Equipe espère faire passer sa diffusion de 250 000 à 300 000 exemplaires. A quarante-deux ans, le journal, qui détient le monopole de la presse sportive quotidienne, entend ainsi devancer la publication — prévue le 12 septembre — de son concurrent le Sport, un quotidien de format tabloïd en noir et blanc qui annonce une approche nouvelle du sport.

Un tempéran

COMMUNICATION

1500

Culture

Le Monde • Dimanche 30-Lundi 31 août 1987 7

La mort de John Huston

Un tempérament d'aventurier

Né le 5 août 1906 à Nevada (Missouri), John Huston était le fils de Walter Huston, acteur d'origine irlandaise, et d'une femme écossaise, Rosa Gore. Il avait sept ans lorsque ses parents se séparèrent. Mais il a vécu en passant de l'un à l'autre, abandonnant ses études à dix-huit ans pour se faire boxeur professionnel, s'engagea dans la cavalerie mexicaine en 1926, fit en 1927 un voyage en France avec sa mère, ce qui lui permit de découvrir notre littérature et de se mettre à écrire des romans et des pièces de théâtre. Vers 1930, il retrouve son père à Hollywood. William Wyler l'engage comme acteur et il écrit des scénarios. Il est ensuite scénariste chez Universal et Warner Bros.

C'est pour cette firme qu'en 1941 il réalise son premier film, *Le Faucon maltais*, dont il a tiré le scénario d'un roman de Dashiell Hammett, déjà adapté deux fois à l'écran. Dans un mythe qui chasse au trésor menée par des gens sans scrupules, Humphrey Bogart est le détective privé Sam Spade, et la mise en scène de John Huston crée l'atmosphère dure et désenchantée du film noir, genre qui va faire bientôt fureur à Hollywood.

Après *In this our life* (1942), avec Bette Davis, Huston reprendre Bogart et d'autres interprètes du

Faucon maltais pour *Griffes jaunes*, film d'aventures et d'espionnage.

John Huston est alors mobilisé. En 1943-1944, il travaille dans l'équipe de Frank Capra pour la série *Pourquoi nous combattons ?*, qui célèbre l'effort de guerre américain contre le fascisme. Il réalise *Report from the Aleutians* et *la Bataille de San Pietro*, puis, en 1945, un documentaire sur la rééducation (par traitement psychiatrique et hypnose) des soldats souffrant de maladies mentales et de paralysies nerveuses. *Let there be light*, qui, pour son réalisme anti-guerrier, fut interdit à la diffusion. On le vit finalement au festival de Cannes 1961, dans la section « Un certain regard ».

Rendu à la vie civile, Huston se consacre, en 1947, avec *Le Trésor de la Sierra Madre*, dramatique et désolée aventure de chercheurs d'or, où il dirige son père et Humphrey Bogart. C'est un succès (deux Oscars). *Key Largo* (1948) réunit le couple mythique Bogart-Bacall dans un drame à huis clos face à des gangsters. *Les Insurgés* (1949), avec John Garfield et Jennifer Jones, est un pamphlet contre la corruption politique à Cuba en 1933, également l'esprit de résistance. Huston prend ainsi parti contre la chasse aux sorcières qui s'exerce à Holly-

wood. En 1950, *Quand la ville dort*, qui raconte la préparation du cambriolage d'une bijouterie par des truands sans couverture, est un des chefs d'œuvre du film noir.

L'échec, thème majeur

John Huston, découvert en France après la guerre, est considéré comme l'un des meilleurs nouveaux cinéastes américains. Ce n'est plus un jeune homme, mais c'est un artiste dans le meilleur de l'âge. Irlandais comme John Ford, on sait qu'il aime (sans mesure) le whisky et qu'il a un tempérament d'aventurier. On scrute ses films pour en dégager un thème majeur : celui de l'échec. Il est vrai que Huston raconte des entreprises qui demandent beaucoup d'efforts et finissent le plus souvent par un raiage ou de façon absurde.

La Charge victorieuse (1951) montre, d'une manière ambiguë, comment, pendant la guerre de Sécession, un jeune soldat nordiste racheté sa lâcheté (le rôle est tenu par Audie Murphy, le soldat le plus décoré de la seconde guerre mondiale). *The African Queen* (1952) est l'aventure inattendue d'une vieille fille anglaise (Katharine Hepburn) et d'un marin alcoolique (Humphrey Bogart) cherchant à détruire

une canonnière allemande, en septembre 1914, en Afrique orientale.

Au milieu des dangers, l'humour de Huston pétille, et c'est un aspect de son cinéma qu'on mettra du temps à comprendre, même s'il est encore plus évident dans *Puis fort que le diable* (1954), comédie de dupes, parodie de film noir où Bogart, compagnon de beuveries du réalisateur et son interprète préféré, tourne avec lui pour la dernière fois.

Huston étant l'un des cinéastes américains préférés de la revue *Positif*, les Cahiers du cinéma ne l'inclinent pas dans leur « politique des auteurs ». Guerre d'escarmouche qui, rétrospectivement, ressemble à un jeu.

De 1953 à 1958, John Huston va pourtant déconcerter jusqu'à ses admirateurs avec des films ambitieux : *Moulin-Rouge*, vie de Toulouse-Lautrec en images flamboyantes ; *Moby Dick*, adaptation du roman d'Herman Melville, réputé inadaptable. Ou avec des films romanesques : *Dieu seul le sait*, *le Barbare et la Geisha* et *les Racines du ciel* (celui-ci très marqué par l'influence du producteur Zanuck). Même si l'on retrouve, ici et là, des personnages humanistes qui cherchent à se dépasser, il apparaît que le cinéaste — pour qui chaque tournage devient une aventure pittoresque, délectante — travaille en dilettante, selon une inspiration dispersée, oscillant parfois entre l'enthousiasme et le doute, et va jusqu'à la décision critique envers lui-même.

Une carrière fluctuante

Il a maintenant dépassé la cinquantaine et sa carrière, si elle ne connaît pas d'éclipses, apparaît fluctuante. Un admirateur du western, *Le Vent de la plaine* (1959) : un désolant essai sur la solitude et l'insadaptation au monde, *les Desaxés* (1960), d'après l'œuvre d'Arthur Miller, avec Clark Gable, Marilyn Monroe, Montgomery Clift, voués à disparaître une discutable biographie de Freud, *Freud, passions secrètes* (1961) ; un film policier d'humour noir, *le Diable de la liste* (1962) ; une étrange rencontre avec l'univers de Tennessee Williams, *la Nuit de l'iguane* (1965), puis une superproduction, *la Bible* (1965), et une collaboration à *James Bond, Casino royale* (1968), laissent voir les qualités et les limites (ou les défauts) de l'éclectisme.

Vient ensuite une série de films passionnants à des titres divers, où s'affirme la maîtrise houstonienne : *Reflets dans un œil d'or* (1967), drame psychanalytique avec Marlon Brando et Elizabeth Taylor ; *Deux*



En 1950.

des grands chemins (1968), légende écossaise tournée en Irlande avec John Hurt ; *Promenade avec l'Amour et la mort* (1969), super-chronique de deux jeunes gens en pleine guerre de Cent Ans ; *La Lettre du Kremlin* (1970), vision cynique et hallucinée du monde de l'espionnage renvoyant dos à dos les services secrets américains et soviétiques ; *Par City* (1972), épisode d'un boxeur alcoolique cherchant à sortir de sa déchéance ; *Juge et hors-la-loi* (1972), western nostalgique et ironique avec Paul Newman ; *Anthony Perkins le Piège* (1973), jeu destructeur des mythes de l'espionnage avec le nouveau Paul Newman ; *L'homme qui voulait être roi* (1975), réflexion sur le cinéma d'aventures (d'après un roman de Kipling), avec Sean Connery ; et, enfin, une œuvre générale, morbide, bouleversante sur la perversion et la force d'un précepte, *le Malin*, présentée lors d'une compétition au Festival de Cannes 1979, en hommage à Huston. Il y a peu à dire de *Phobia* (1980), *À nous la victoire* (1981) et *Annie* (1982), comédie musicale plus intéressante, même si elle n'est pas vraiment réussie, est l'adaptation du roman de Malcolm Lowry, *Au-dessous du volcan* (1984), où, dans un décor mexicain, l'alcoolisme, la solitude, la culpabilité et la mort dansent une ronde infernale. L'œuvre littéraire passait pour impossible à transposer sur l'écran. John Huston en donne

avec équivalence attachante, tragique, avec ce sens du romanesque hollywoodien qu'il a toujours eue.

Sa santé se dégrade mais, véritable force de la nature, il tourne toujours : *l'Honneur des Prizzi* (1985), présenté au Festival de Venise, comédie noire et cruelle opposant Jack Nicholson et Kathleen Turner en teneurs à gages renoue avec l'ancien maître des films de gangsters avec un rien de pastiche. Comme si Huston le patriarche se retournait, alors, vers le *Faucon maltais*, ses personnages menteurs et cyniques.

En 1986, il joue, en Italie, le rôle du « maître du temps » dans *Momo*, d'après un roman de Michel Ende, sous la direction d'un metteur en scène allemand Johannes Schaaf. On lui prête ce propos : « A mon âge vénérable, être le maître du temps et déjouer la mort qui me tourne sans cesse autour, c'est un bon divertissement ».

Début 1987, le voilà en Californie, pour le tournage de *les Morts* d'après une nouvelle tirée des *Contes du Dublin* de James Joyce (*Le Monde* du 5 février 1987). Impressionné, depuis sa jeunesse par l'auteur irlandais, grand parmi les grands, il réalise, en somme, un rêve.

Sa randonnée à travers le cinéma va s'arrêter là. Il aura défilé le temps jusqu'au bout, avec ce goût de l'absurde qui passa dans ses films.

JACQUES SICLER.



Sur le tournage de « Annie », en 1983.

COMMUNICATION

Vingt-cinq ans de télévision en République d'Irlande Quand la concurrence vient du ciel..

Devinette. Quel est le pays européen qui offre le plus grand nombre de chaînes de télévision à un maximum d'habitants, et dans leur propre langue ? Un pays ciblés à 60 % et dont la télévision d'Etat bat le Portugal, les Pays-Bas, la Suède, la Belgique, la Finlande, la Grèce, le Danemark et la Norvège par la quantité d'émissions diffusées soit plus de six mille heures par an ?

Un indice ? Dans le même pas, une petite ville de douze mille habitants, durement touchée par le chômage (20 %), ne dispose de pas moins de vingt-cinq chaînes ! Et ce, la réponse inattendue — est la République d'Irlande. Située dans les régions d'Europe la plus concurrentielle, sur le plan de l'audiovisuel, ce petit pays de 3,6 millions d'habitants fait se battre contre une des meilleures télévisions du monde : celle de son puissant voisin, et ancien colonisateur, la Grande-Bretagne. Pas surpris si l'appétit de la verte Erin est féroce : 95 % des Irlandais sont des adeptes du petit écran, et 93 % des foyers possèdent au moins un récepteur, alors qu'ils ne sont que 50 % à avoir le téléphone...

Près de deux tiers des foyers sont déjà câblés — la proportion atteint 0 % à Dublin et dans sa région, avec, pour objectif d'ici trois ans, 80 % de la population —, ce qui fait du consommateur d'audiovisuel irlandais, un homme plus choyé que son cousin britannique ! Côté-côté, le choix entre les deux chaînes nationales, les quatre chaînes britanniques BBC 1 et 2, ITV et Channel Four, et la chaîne nord-irlandaise UTV (Ulster Television) et, pour certains, une chaîne galloise.

Mais voilà que la manne tombe à nouveau du ciel ! Cette année, les îles de Dublin et de Cork ont lancé une expérience de télévision par satellite. Pendant neuf mois, les foyers câblés de ces régions reçoivent gratuitement — une sélection de chaînes européennes et américaines, et inévitables Sky Channel et

Superchannel — musique pop oblige ! — mais aussi Channel TV, Lifestyle, des chaînes culturelles et sportives, la très controversée Worldnet (chaîne d'informations financée par le gouvernement américain et liée à la CIA) et même TV 5, la chaîne francophone. Après cette période d'essai, les cibles diront ce qu'elles en pensent, et le vent se lève et à quel prix.

Face à cette véritable explosion audiovisuelle, la télévision nationale, avec ses deux chaînes et ses moyens limités (voir encadré), a fort à faire pour remplir sa mission officielle : « Informer, distraire et éduquer », sans oublier son devoir de « répondre à l'attente des minorités ».

« S'évader du jardin anglais »

Radio Telefís Éireann (RTE) fête cette année son vingt-cinquième anniversaire. Pas question pourtant pour le service public irlandais de se reposer sur ses lauriers, puisqu'il se trouve soudain confronté à une concurrence tous azimuts venue du ciel. « Nous sommes dans une situation curieuse, confie M. Vincent Finn, directeur général de la RTE. Nous subissons tous les inconvénients du monopole — notamment l'absence d'un réseau national alternatif qui stimulerait la création et permettrait un échange de talents — sans en connaître les avantages, à savoir la protection contre la concurrence ! »

La domination culturelle de l'Irlande par la Grande-Bretagne n'est certes pas nouvelle, mais les progrès technologiques la rendent de plus en plus sensible. Un journal sur trois acheté dans la République, par exemple, est anglais, malgré les sentiments nationalistes, nourris par les troubles en Irlande du Nord. Et les tabloïds britanniques (presse à sensation comme le *Daily Mirror* ou le *Sun*), qui se vendent au tiers du prix

des journaux irlandais, envisagent même de lancer des éditions irlandaises, imprimées dans la République.

La BBC, de son côté, ne possédait pas de problèmes à la RTE tant qu'elle était difficilement captée en Irlande. Mais le câble et le satellite ont introduit l'ennemi dans la forteresse. En outre, depuis son entrée dans le Marché commun, l'Irlande a découvert de nouveaux horizons. « Nous nous sommes enfin évadés du jardin anglais », explique Brian Quinn, correspondant diplomatique du quotidien anglais *The Independent*. « Nous avons découvert l'Europe continentale, ainsi qu'un rôle particulier en tant que pays neutre ».

L'ouverture est à double sens, cependant, car la concurrence n'en est que plus forte. Concurrence limitée, dans un premier temps, grâce au

niveau médiocre des chaînes comme Sky Channel et Superchannel, destinées surtout aux jeunes. Mais 50 % des Irlandais n'ont-ils pas moins de vingt-cinq ans ?

Et s'il n'y avait que les télévisions étrangères ? La RTE se voit menacer par d'autres médias, à commencer par la vidéo. Dans un pays où la censure morale et religieuse est stricte, la tentation est grande d'aller voir ce qui se produit ailleurs. Cela explique le trafic intense de vidéocassettes importées directement de l'étranger.

Autre épine dans le flanc de la télévision et la radio d'Etat : les radios pirates. Depuis dix ans, l'Irlande connaît, elle aussi, sa guerre des radios privées. Le nouveau gouvernement de M. Haughey prépare le finisme projet, et promet la libération des ondes pour 1988.

En attendant, des radios pirates se sont installées tranquillement sur les

ondes. Elles sont actuellement soixante-dix à diffuser illégalement, à la barbe des pouvoirs publics. Télévées par ceux-ci, elles drainent une part non négligeable du marché publicitaire. A tel point que la deuxième station de radio de la RTE est déficitaire ! Les finances de la RTE sont également grevées par un deuxième masque à gagner : celui de la redevance, qui rentre très mal. Avec une perte de 20 %, soit 5 millions de livres irlandaises, le pays connaît une des fraudes les plus importantes d'Europe. Le président de la RTE, M. Jim Culliton, a récemment adressé au gouvernement une double réclamation : la fin des radios pirates — « La RTE ne craint pas la concurrence, assure-t-il, à condition qu'elle soit légale et loyale » — et l'autorisation de prélever la redevance directement, sans passer par les PTT, jugées « beaucoup trop laxistes ».

Un public très fidèle

En dépit des orages menaçants, la petite RTE se défend admirablement. Grâce à un plan d'austérité décidé en 1985 (baisse des coûts de production, réduction des effectifs : 300 sur 2 150 en cinq ans), elle a même réalisé un bénéfice de 3,4 millions de livres en 1986.

Elle dispose de trois atouts de taille dans cette bataille pour l'audience, qui ne fera que s'intensifier. D'abord, des moyens techniques ultra-sophistiqués : un système de caméras et d'éclairage entièrement informatisé, qui n'existe nulle part ailleurs en Europe, en dehors de la Suisse. Ensuite d'un environnement culturel privilégié. Les Irlandais s'intéressent à la politique et aux affaires étrangères. Peuple d'écrivains et de poètes, de grands parleurs, chanteurs et... buveurs, devant l'Éternel, les Irlandais aiment leur culture, et la culture.

ALAIN WOODROW.

Monopole

Créée le 31 décembre 1961, la télévision nationale d'Irlande, Radio Telefís Éireann (RTE), compte deux chaînes de télévision (RTE1 et RTE2), trois stations de radio (dont une en langue irlandaise), un réseau de radios locales et deux orchestres.

Le service public est dirigé par une autorité composée de neuf membres nommés par le gouvernement pour cinq ans. La RTE est financée par la redevance (pour 40 %) — 62 livres irlandaises — et par la publicité (pour 60 %). Le montant de la redevance, ainsi que les tarifs publicitaires, sont fixés par le gouvernement.

La RTE participe financièrement, à hauteur de 80 %, dans Cablelink, la société qui a installé la télévision par câble dans 60 % des foyers irlandais. Parallèlement,

la RTE favorise donc ses principaux concurrents (chaînes par câble et par satellite).

L'Irlande ne possède pas d'autorité indépendante en matière de télévision (comme la CNCL en France ou l'IBA en Grande-Bretagne), mais il existe une Broadcasting Complaints Commission (commission des plaintes) qui examine les plaintes émanant du public.

La censure vise surtout le pornographie, mais il existe aussi un domaine politique sensible. Selon l'article 31 de la loi sur l'audiovisuel, la télévision ne doit pas donner la parole à un membre d'une organisation extrémiste (IRA, Sinn Féin, Ulster Defence Association, Irish National Liberation Army). Une interdiction très controversée.

Spectacles

théâtre

ANTOINE (42-08-77-71), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : La Tempête.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), sam. 22 h 15 : Bim dégage autour des oreilles ; sam. 22 h, dim. 15 h : Pelouse interdite.
COMÉDIE - CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviers domine à Elzéard.

Le Monde Informations Spectacles 42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h) et tous dimanches et jours fériés. Réservation à prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 29 - Dimanche 30 août

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.): Forum Horizon, 10 (42-33-42-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.): Forum Orient Express, 10 (42-33-42-46).
AUTOUR DE MENVIU (A. v.): Théâtre de la Ville, 10 (42-72-94-56).

LE MERIDIEN (43-45-12-45), sam. 21 h 30 : Cl. Trussardi. (dém. le 29).
MONTANA (45-23-31-41), sam., dim. 20 h 30 : Tolo R. Urteaga.
NEW COFA (42-65-91-06), sam., dim. 20 h 30, L. Diep.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : L'accro-imbabation.
LE MUSIC-HALL
BATACLAN (43-55-55-56), sam. 21 h 30 : Les Trois Femmes.

La danse

CAVEAU DES OUBLETTES (43-54-94-97), sam. 21 h : Chantons français ; 22 h 30 : Chantons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 18 h 30 : Piaf toujours.

La danse

MAIRE DU 3^e ARRONDISSEMENT (42-78-60-56), sam. 21 h : Ballets historiques du Marais (dém. le 29).

Les concerts

SAMEDI 29
Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : M. Berger et O. Renaud.
Dimanche 30
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : voir samedi.

Jazz, pop, rock, folk
CAVEAU DE LA HUICHETTE (43-26-65-05), 21 h : Riverside Sixty Band.
CHAFFALE DES LOMBARDS (43-57-24-34), dim. : Chanson Noire.

THEATRE DE VERDURE, Jardin St-Benoît, 15 h 30 : La Mégère apprivoisée ; 15 h 30 : Le Jardinier et le Maître de la maison.
TOURTOUR (48-57-82-48), sam. 19 h : La Fontaine et Les Fêtes de l'ours ; 19 h 30 : Nom, Titre et Vincent Van Gogh.

cinéma

AGENT TROUBLE (Fr.): Gaumont Halles, 10 (40-26-12-12); Rex, 2 (42-36-83-93); 14-Juillet Odéon, 6 (43-25-59-53); Saint-André-des-Arts, 6 (43-26-41-51); Gaumont Colisée, 8 (43-59-29-46); Gaumont V, 9 (45-62-41-46); Saint-Lazare Pasquier, 4 (43-87-33-43); France 2, 4 (47-70-33-88); 14-Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81); Favertis, 15 (43-31-56-56); Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50); Métropole, 14 (43-20-89-52); 7 Paranaissiens, 14 (43-75-79-79); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); Maillet, 17 (47-48-06-06); Pathe Wexler, 19 (45-22-46-01); Gambetta, 20 (46-36-10-96).
ANGEL HEART (A. v.): Gaumont Halles, 10 (42-97-49-70); Ambassade, 6 (43-59-24-82); Renaissance Montparnasse, 15 (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr. v.): 14-Juillet Perrance, 6 (43-26-59-00).
L'ARME FATALE (A. v.): Forum Horizon, 10 (45-08-57-57); UGC Odéon, 6 (43-59-24-82); Nations, 9 (45-63-16-16); Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (43-74-94-94); France 2, 4 (47-70-33-88); Favertis, 15 (43-31-56-56); Montparnasse Pathe, 14 (43-20-12-06); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

LA MESSIE EST FINIE (It. v.): République Cinéma, 11 (48-05-31-33).
MISSION (A. v.): Chatelet-Victoria, 10 (45-08-94-14); Elysees-Lincoln, 9 (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHURE (Fr.): Cinéma, 6 (46-33-10-82).
MON CHER PETIT VILLAGE (It. v.): Triomphe, 8 (45-62-43-76); Bastille, 11 (45-22-16-80).
MY BEAUTIFUL LAURETTE (Brit. v.): Cinéma, 6 (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong. v.): Triomphe, 8 (45-62-43-76); Bastille, 11 (45-22-16-80).
LE NINJA (Jap. v.): Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A. v.): République Cinéma, 11 (48-05-31-33).

LA BONNE (Fr.): Forum Orient Express, 10 (42-33-42-46); George V, 9 (45-62-41-46); 7 Paranaissiens, 14 (43-75-79-79); Maxoville, 5 (47-70-72-66).
LA BRUTE (Fr.): George V, 9 (45-62-41-46).
NUSSON ARDENT (Fr.): Studio 43, 9 (47-70-43-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit. v.): 14-Juillet Odéon, 6 (43-25-59-53); Studio 43, 9 (47-70-43-40); 14-Juillet Beaugrenesse, 14 (43-59-32-30).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc. v.): Reflet Médias, 9 (45-44-42-34); h.sp.

LES FILMS NOUVEAUX
L'AMI DE MON AMI. Film français d'Eric Rohmer. Forum Au en Halles, 10 (40-26-12-12); Hantofeille, 6 (46-33-79-38); St-Germain-des-Près, 6 (42-22-87-23); Reflet Médias, 9 (45-61-10-60); Marignan, 9 (43-59-24-82); France 2, 4 (47-70-33-88); Nations, 12 (43-43-04-67); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); Maynil, 16 (45-22-46-01); Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).
LE SECRET DE MON SUCCÈS (A. v.): Gaumont Halles, 10 (40-26-12-12); Colisée, 8 (43-59-24-82); Gaumont Opéra, 2 (47-42-56-31); Métropole, 14 (43-20-89-52); Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01).

UNE CHANCE PAS CROYABLE (A. v.): Ciné Beaubourg, 3 (43-71-52-56); Danton, 6 (42-25-10-22); Biarritz, 6 (42-36-20-40); V.L.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Boulevard, 9 (45-74-95-48); UGC Lyon-Bastille, 12 (43-42-01-59); UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44); Métrol, 14 (45-39-52-43); Images, 18 (45-22-46-01).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.): St-André-des-Arts, 6 (43-26-41-51).

LES GRANDES REPRIS
AMADEUS (A. v.): Forum Horizon, 10 (45-08-57-57); George V, 9 (45-62-41-46).
L'ARRANGEMENT (A. v.): Action Ecoles, 5 (43-25-72-07).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A. v.): Action Ecoles, 5 (43-25-72-07).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A. v.): Studio des Usines, 5 (43-26-19-09).
CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A. v.): Champs, 9 (43-54-51-51).
CHINATOWN (A. v.): 14-Juillet Perrance, 6 (43-26-59-00).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A. v.): Action Ecoles, 5 (43-25-72-07).

LA LOI DE LA JUNGLE (Fr.). Film américain de Clay Borris. Ve. George V, 9 (45-62-41-46); V.L.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Gaumont Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-42-01-59); Galaxie, 13 (43-80-18-03); UGC Gobelin, 13 (43-36-23-44); Conv. St-Charles, 15 (45-75-33-00); UGC Convention, 15 (45-74-93-40); Images, 18 (45-22-46-01); 3 Sorcières, 19 (42-06-79-79).

PARIS EN VISITES
LUNDI 31 AOÛT
« Galeries et passages couverts », 14 h 30, métro Bourne, sortie Bibliothèque nationale (F. Bianchi).
« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botzian).

REPERES
Accord multifibre
L'URSS
A TRAVERS LES ENTREPRISES
Lazard Frères va créer un fonds anti

MERcredi
MICKEY ROURKE • FAYE DUNAWAY
Barfly
BARBET SCHROEDER
CHARLES BUKOWSKI

Le Monde sur minitel
CINEMA
PARIS-PROVINCE
Tous les programmes. Toutes les salles. Tous les horaires.
36.15 TAPEZ LEMONDE

TRANS RESOURCES RENONCE
L'URSS
A TRAVERS LES ENTREPRISES
Lazard Frères va créer un fonds anti

Le Monde sur minitel
CINEMA
PARIS-PROVINCE
Tous les programmes. Toutes les salles. Tous les horaires.
36.15 TAPEZ LEMONDE

دكتور محمد الجليل

Economie

Le Monde • Dimanche 30-Lundi 31 août 1987 9

REPÈRES

Dette accord du groupe de Carthagène

Les onze pays latino-américains du groupe de Carthagène, réunis à Montevideo, se sont entendus, le vendredi 28 août, sur une série de mesures communes relatives au paiement de leurs dettes. Ces mesures n'ont pas encore été communiquées, mais, selon des sources diplomatiques, il s'agit de four des plafonds aux taux d'intérêt, de lier le remboursement de la dette au niveau des exportations ou aux cours de certains produits (matières premières) ou encore aux taux de croissance des onze pays.

Le groupe de Carthagène comprend l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, le Chili, l'Équateur, le Mexique, le Pérou, la République dominicaine, l'Uruguay et le Venezuela.

Accord multifibre

L'URSS a fait acte de candidature

L'Union soviétique vient de renouveler sa demande d'adhésion à l'Accord multifibre, organisation internationale régissant le commerce du textile et gérée par le GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers). Le GATT, qui regroupe cinquante-quatre pays, avait repoussé l'an dernier la même démarche, à la suite d'une forte opposition des États-Unis. La situation semble cette fois différente. « La demande est déposée. Les États-Unis s'efforcent d'y apporter une réponse », a déclaré le 28 août le porte-parole de M. Clayton Yantzer, représentant spécial du président Ronald Reagan pour le commerce.

AFFAIRES

Télévision haute définition, disque compact effaçable et réenregistrable

Les Européens reprennent l'offensive dans la vidéo

BERLIN
de notre envoyé spécial

Les grandes nations européennes viennent de sceller définitivement leur union pour bâtir la télévision de demain. Dans le cadre du projet Euréka, monté pour élargir à l'échelle européenne le champ de la recherche scientifique et mener de nouveaux concepts industriels jusqu'au stade de leur développement. Télédiffusion de France (TDF), la Direction générale des télécommunications et le groupe Thomson côté français, l'Allemagne avec ses trois marques (Telefunken, Saba, Normande), l'Independent Broadcasting Authority pour la Grande-Bretagne, et le groupe Philips pour la Hollande, ont en effet décidé de s'associer en vue de mettre en place les nouveaux systèmes de transmission audio-vidéo par satellite de la norme Mac-Paquet.

Ces nouveaux systèmes présentent le double avantage d'être compatibles entre eux et surtout d'être évolutifs. Ils doivent remplacer les normes actuelles (SECAM, PAL) et conduire, au milieu des années 90, à l'avènement de la télévision à haute définition (TVHD) et à écran large comparable à celui du cinéma 35 mm. A cette fin, un groupe d'intérêt économique (GIE) vient d'être créé en vue de promouvoir les nouveaux matériels et de servir de liaison entre les diverses parties prenantes.

L'annonce a été faite à Berlin-Ouest, le vendredi 28 août, à l'occasion de l'ouverture du Funkausstellung, le Salon ouest-allemand de l'électronique grand public, entièrement placé, cette année, sous le signe de la télévision par satellite.

Pour lever tous les doutes et témoigner que les Européens sont maintenant déterminés à serrer les rangs pour faire obstacle au système concurrent MUSE (Multiple Subnyquist Sampling Encoding), conçu et poussé par NHK, la puissante télévision japonaise, la Commission européenne a, dans une directive publiée simultanément, invité les intervenants à s'engager sur un plan industriel pour la norme D-Mac-Paquet.

Les entreprises, elles, n'avaient pas attendu. Cette directive de pure forme est néanmoins l'acte officiel qui manquait encore pour donner sa validité au nouveau standard de télévision européen.

Stupéfaction générale

Ainsi, quatre mois après la seizième assemblée plénière du CCIR (Comité consultatif international des radiotélécommunications) à Dubrovnik (Yougoslavie), où le scénario français de TVHD soutenu par la RFA, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas avait été retenu, les Européens passent aux actes. Ils n'appartiennent plus maintenant qu'à la fusée Ariane de faire ses preuves en montant sur orbite, dans quelques semaines, le satellite allemand TV-SAT et, si son financement est enfin assuré, le satellite français TDF 1 au début de 1988.

Tout ce romanesque n'a rien pour étonner. L'enjeu est considérable. Il s'agit rien de moins que de renouveler dans les dix années qui viennent tout le parc européen des télévisions, composé d'au moins cent millions d'appareils, et sans doute aussi celui des magnétoscopes. Une

véritable manne pour les firmes européennes. Mais c'est aussi un défi lancé aux grandes firmes japonaises, maintenant solidement implantées sur le Vieux Continent, qui ne manquent assurément pas de chercher le défaut de la cuirasse européenne. Si l'adversaire nippon apparaît aujourd'hui plus vulnérable, les Européens retrouvent des atouts dont ils ne se seraient pas crus capables. L'entrée, cet été, de la branche grand public du géant américain General Electric-RCA dans le giron du groupe français Thomson n'est probablement pas étrangère au phénomène.

Thomson reprend spectaculairement l'offensive. La firme dirigée par M. Alain Gomez a saisi l'occasion du Funkausstellung pour exposer, à la stupéfaction générale, le premier prototype d'un disque compact effaçable et réenregistrable. Ce lecteur-enregistreur est « entièrement français ». Une victoire technique, après l'échec cuisant de la hi-fi de Montluis.

L'arrivée imprévue de ce produit, qu'on prévoyait pour la fin de la décennie, risque de poser plus de problèmes — notamment dans le monde de l'édition, où les répartitions contre le piratage sont fragiles — qu'il n'en résoudra pour le consommateur submergé par tous ces nouveaux appareils. Appelé MOD (Magneto-Optical Compact Disc Recorder), il peut rendre obsolète l'arme du DAT (Digital Audio Tape) brandie par les Japonais depuis quelques mois. Si, d'aventure, Thomson songeait à s'allier au géant Philips pour le développer, les Européens disposeraient alors d'une sérieuse puissance de feu dans l'électronique grand public aux Japonaï.

ANDRÉ DESSOT.

Le feuilleton Prouvost

La contre-attaque de M. Derveloy

M. Christian Derveloy, président de Prouvost, cherche à se défendre contre l'attaque dont son groupe fait l'objet de la part des Chargeurs en renforçant sa position dans Viteos-Etablissements Viteos, une holding qu'il préside également et qui détient environ 16 % du capital de Prouvost.

L'opération consiste à « verrouiller » le capital de Viteos-Etablissements Viteos qui était jusqu'alors mal tenu. Pour ce faire, M. Derveloy agit sur deux fronts :

— d'une part, il a accru sa participation directe dans Viteos-Etablissements Viteos (VEV), le portant à 10,5 % ;

— d'autre part, une assemblée générale de VEV est convoquée pour le 31 août afin d'approuver un transfert à VEV de titres détenus par M. Derveloy et des investisseurs amis à l'AFID, la société réunissant ces intérêts, qui avait en main jusqu'ici 22,33 % du capital de VEV, vers cette participation portée à 45,13 % environ.

A l'issue de ces opérations et compte tenu de l'augmentation de capital de VEV qui en découlera, M. Derveloy aura donc en main une participation de 52,5 % environ dans VEV, aux côtés de la banque Rivaud (7,03 %), à condition toutefois que ces modifications soient approuvées par l'assemblée générale des actionnaires.

Une condition de taille : avant ces opérations, M. Derveloy et la banque Rivaud ne détenaient que 42,5 % de VEV. Or on a assisté ces derniers jours à une forte hausse du titre VEV en Bourse qui est monté de 998 F au début de l'année à 2 240 F le 26 août, tandis que le volume des transactions était multiplié par 10. Certes, un petit nombre de titres VEV, étant sur le marché, toute transaction fait fluctuer rapidement le cours. Mais, on ne peut pas complètement exclure la possibilité qu'un mystérieux acheteur se soit intéressé à Viteos.

Or, il est capital pour M. Derveloy d'assurer son contrôle sur VEV actionnaire à 16 % environ de Prouvost. Compte tenu des 16 % détenus par un autre holding, la SAFTI (qui contrôle, cette-ci solidement), M. Derveloy peut espérer s'assurer une position de 32 % environ dans Prouvost... De là à imaginer qu'il cherche à obtenir une minorité de blocage (33,33 %) dans Prouvost, il y a un pas à franchir. D'autant que M. Jérôme Seydoux, actionnaire officiellement de 24,84 % de Prouvost, tardant à annoncer qu'il en détient la minorité de blocage, certains se demandent maintenant s'il a réussi à ramasser suffisamment de titres pour arriver au seuil fatidique des 33,33 %. On assiste donc à une bataille pour s'assurer une minorité de blocage dans Prouvost, position de force pour négocier, que recherche tant M. Derveloy que M. Seydoux.

F. V.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Lazard Frères va créer un fonds anti-OPA

La banque Lazard Frères est en train de constituer un fonds anti-OPA, nommé « Crocodile Partners », afin d'aider les firmes bien gérées mais sous cotées en Bourse à désamorcer les tentatives de prise de contrôle hostiles dont elles pourraient faire l'objet. Ce fonds de 2 milliards de dollars (12 milliards de francs environ) prendrait des participations importantes — 10 % à 30 % du capital — dans des entreprises susceptibles de devenir la proie des « raiders », de façon à concentrer entre des mains amicales une minorité de blocage, décourageant ainsi les OPA. Le fonds s'organiserait en effet à ne pas céder ses participations pendant cinq ans, même en cas d'OPA. Lazard Frères a déjà recueilli depuis quatre mois auprès d'investisseurs institutionnels environ 1 milliard de dollars.

Air liquide a revendu quatre usines de Big Three à la société Trigax

Conformément à la demande de la Federal Trade Commission, Air liquide a revendu, le 21 août, à la société américaine Trigax quatre usines de production de gaz industriels qui appartenaient à sa nouvelle filiale Big Three Industries. L'opération permet de ne pas modifier l'état de la concurrence avec d'autres producteurs. Grâce à cette vente, la moitié des 500 millions de dollars empruntés par Air liquide pour lancer l'OPA sur Big Three sera été remboursée en moins d'un an.

Trans Resources renonce à racheter Fermenta

La firme pharmaceutique suédoise Fermenta ne sera pas rachetée par la société américaine Trans Resources. Les négociations engagées dans ce but ont échoué en raison du refus opposé par la Nordbanken de Stockholm de céder sa participation de 10 % et des petits porteurs de vendre leurs actions « B ». Seule la Goetbankens propriétaire de la majorité des actions « A », avait donné son accord pour transférer ses titres.

Prête à investir 1,4 milliard de couronnes (autant de francs) dans l'opération, Trans Resources avait posé comme condition d'acquiescer au moins 80 % des actions du laboratoire autrichien dirigé par M. Refaat El Sayed. Sauf rebondissement, il est à peu près assuré de déposer son bilan.

Dunn and Bradstreet achète Information Resources

Le groupe Dunn and Bradstreet, principal groupe américain d'étude

de marché, a annoncé qu'il s'était entendu avec la direction d'Information Resources, une société spécialisée dans les tests de consommateurs, pour acheter la totalité de son capital. L'acquisition sera réalisée par échange d'actions (un demi-titre de Dunn and Bradstreet contre une action d'Information Resources), et son montant total est évalué à 572 millions de dollars (2,4 milliards de francs environ). Après cette opération, Information Resources fusionnera avec une division de Dunn and Bradstreet spécialisée notamment dans les tests d'audience télévisés, A.C. Nielsen, pour former une nouvelle division nommée Nielsen Information Resources. Information Resources a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 84 millions de dollars, soit environ trois fois moins que Dunn and Bradstreet (3,1 milliards de dollars).

La SICA Agri-Sud-Est dépose son bilan

La SICA (société d'intérêt collectif agricole) Agri-Sud-Est, créée en 1975 par la Coopérative agricole du Sud-Est, a demandé vendredi 28 août à être mise en redressement judiciaire au tribunal de commerce de Lyon après avoir déposé son bilan.

Agri-Sud-Est emploie 500 salariés sur dix départements. La SICA avait mis en route en 1985 un plan destiné à surmonter ses difficultés, mais « les mesures prévues n'ont pu être menées à leur terme », ont expliqué les avocats de la société.

La Coopérative agricole du Sud-Est, créée en 1983, dont l'activité essentielle est la collecte des céréales, n'est pas concernée par cette demande de redressement judiciaire, ont-ils précisé. — (AFP.)

EN BREF

● Le comité d'entreprises de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris se constitue partie civile. — A la suite de l'inculpation de quatorze élus ou anciens élus FO du CE de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris (le Monde du 29 août), le CE s'est constitué partie civile, le vendredi 28 août. Les syndicalistes, pour certains membres du Parti communiste internationaliste (PCI), sont accusés d'avoir détourné plus de 1 million de francs.

● La Biscuiterie nantaise confirme la suppression de cent emplois. — Lors du comité central d'entreprise, le jeudi 27 août, la direction de la Biscuiterie nantaise (BN), filiale du groupe américain General Mills, a confirmé son projet de supprimer cent emplois en deux ans. Le plan social comprend des départs FNE, des départs volontaires et des mutations. La Biscuiterie nantaise emploie mille huit personnes et avait réduit ses effectifs de cent vingt salariés en 1985.

● Matra-Manurhin-Défense supprime le quart de ses emplois. — Spécialisée dans la fabrication des armes de poing et la cartoucherie, l'entreprise Matra-Manurhin-Défense (MMD) de Mulhouse vient d'annoncer qu'elle supprimera cent cinquante-six de ses six cent trente emplois. Le plan de restructuration sera officiellement examiné par le comité central d'entreprise le 3 septembre. En janvier 1984, MMD employait encore mille quarante-quatre salariés.

« Que choisir » intervient dans la polémique sur la privatisation des assurances

Dans la polémique sur les restructurations des sociétés nationales d'assurances, de nouvelles réactions se sont fait entendre. L'association de consommateurs, l'UFUC-Que choisir, « inquiète du détournement possible des droits des assurés sur les bénéfices et les plus-values réalisables », a demandé « au ministre de l'économie et des finances de suspendre au délai de trois mois impartis aux assurés pour présenter leurs observations sur les projets de transfert de portefeuilles ». Les assurés vie de l'UAP et des AGF avaient en fait jusqu'au 30 août pu consulter les dossiers présentant ces projets, ceux du GAN ont jusqu'au 12 septembre.

Dans un communiqué publié le jeudi 27 août, l'UFUC-Que choisir demande, en outre, à « tous les assurés vie de l'UAP, du GAN et des AGF de contacter par écrit auprès de la direction des assurances ces projets de transferts ». Les assurés vie peuvent en fait protester contre le transfert de leur contrat d'une société à une autre, mais ils doivent justifier de leur opposition. Et surtout, seul le ministre de l'économie est juge. Même s'il y a des oppositions, il peut autoriser les transferts. Alors qu'au début de la semaine écoulée la direction des assurances affirmait n'avoir reçu aucune protestation, l'UFUC-Que choisir indiquait, vendredi, que des assurés vie avaient envoyé des lettres recommandées.

Par ailleurs, la coordination CEDT du groupe UAP, inquiète du climat d'incertitude qui règne actuellement dans le secteur, a demandé à M. Jean Dronier, le président de l'UAP, d'aider « les organisations professionnelles à être reçues par la direction des assurances ou le cabinet du ministre, pour être informées avec la plus grande précision de l'évolution des réformes engagées ou annoncées » dans les assurances.

TOUS LES SENS SONT EN ÉMOIS

LA PASSION ASSOURDISSANTE
DE CES HOMMES DU FABRIQUANT
L'EUROPE, P. 68.

LA LUMIÈRE DE NOS ÉMOTIONS
EN 24 IMAGES SECONDES
H. ALKAN, P. 37

ALLEGRETTO!
L'ITALIE EXULTE DE SE VOIR
SI BELLE EN SON MIRROR,
P. 18.

L'ÉCRITURE EN TECHNOLOGIE
ET LES CHAIRS FLAMBOYANTS DE
F. GRAINVILLE, P. 82.

BARBIÈRE DE DÉFILÉ!
BLANCHE-NEIGE
KALLIMÈRE LES SEPT MANS
PAR C. PHILIPPE, P. 97.

IONESCO.
LE VIEUX RHINOCÈRE,
GUDULE ENCORE,
P. 32.



SONS DANS LE MONDE PHOTO: GARYL DENTON

EMOIS
LE PREMIER MAGAZINE CULTUREL A SENSATIONS.

Economie

ÉTRANGER

Chômage en baisse, nouvelle réduction de l'excédent des paiements Le Japon surmonte la hausse du yen

L'économie japonaise se serait-elle déjà remise du choc yen, en forte revalorisation par rapport au dollar? Les indicateurs publiés vendredi 28 août à Tokyo le laissent penser. L'activité est en reprise sensible. En juillet, la production manufacturière et minière japonaise a augmenté de 0,3 % par rapport au mois précédent. Elle était ainsi supérieure de 3,5 % au niveau atteint un an auparavant, selon les chiffres rendus publics par le ministère du commerce international et de l'industrie.

Le chômage est tombé à 1,59 million, soit 2,7 % de la population active, ce qui constitue une baisse de 0,3 % par rapport au mois de juin. Il s'agit de la première baisse du chômage au-dessous de la barre des 3 % en quatre mois. En juillet dernier, le chômage avait atteint un niveau « record » (3,2 %).

Les grands exportateurs touchés

Les grandes entreprises exportatrices japonaises des secteurs mécaniques et électriques comme Toyota, Mitsubishi, Sony, Mazda, etc., ont vu leurs profits fortement diminuer depuis un an, en raison de l'appréciation du yen. C'est ce qui ressort du classement annuel des cinquante premiers groupes nippons par les bénéfices bruts (avant impôts) établi par l'Agence nationale des impôts.

Deux éléments rassureront les opérateurs sur les marchés des changes. Si elle n'apparaît pas encore nettement, la réduction du surplus commercial japonais est en bonne voie. En volume, les exportations japonaises sont en baisse de 4,4 % en juillet 1987 par rapport à juillet 1986, alors que les importations sont en hausse de 4,4 %.

Le déclin de la flotte pétrolière mondiale a cessé

En 1986, pour la première fois depuis 1978, la flotte pétrolière mondiale n'a pas diminué. Le nombre de navires (2 507 au 1^{er} janvier 1987) est resté inchangé, et la capacité de cette flotte a baissé de 2,3 %, se stabilisant à 233 millions de tonnes de port en lourd (contre 331 en 1978, année record). Après huit années de déclin, un plancher semble avoir été atteint l'an dernier, et le surcapacité de l'offre par rapport à la demande a pratiquement disparu.

Retour de vacances

«UNE fois encore, ils sont retournés», s'exclamaient vendredi un commis, de retour de vacances, en faisant le bilan des ordres d'achats reçus de l'étranger durant la semaine. Les britanniques, principalement, semblent à nouveau se diriger vers le palais Brongniart, participant au mouvement de hausse. Au terme des cinq séances du nouveau mois boursier, l'indice a gagné plus de 3 %.

Pour la première fois depuis huit ans

Le déclin de la flotte pétrolière mondiale a cessé

En 1986, pour la première fois depuis 1978, la flotte pétrolière mondiale n'a pas diminué. Le nombre de navires (2 507 au 1^{er} janvier 1987) est resté inchangé, et la capacité de cette flotte a baissé de 2,3 %, se stabilisant à 233 millions de tonnes de port en lourd (contre 331 en 1978, année record). Après huit années de déclin, un plancher semble avoir été atteint l'an dernier, et le surcapacité de l'offre par rapport à la demande a pratiquement disparu.

Le Japon surmonte la hausse du yen

Le Japon surmonte la hausse du yen. L'activité est en reprise sensible. En juillet, la production manufacturière et minière japonaise a augmenté de 0,3 % par rapport au mois précédent. Elle était ainsi supérieure de 3,5 % au niveau atteint un an auparavant, selon les chiffres rendus publics par le ministère du commerce international et de l'industrie.

Les actionnaires de British Gas décident de conserver l'ancienne direction de la société

Les actionnaires de la compagnie British Gas, récemment privatisée, ont rejeté la candidature de Sir Ian Mc Gregor, ancien directeur de la British Steel et British Coal, à la direction de la compagnie. Les trois mille actionnaires de British Gas ont voté jeudi 27 août, à Birmingham (centre de l'Angleterre) pour la première fois depuis la privatisation, se sont prononcés, par une large majorité, en faveur du maintien de Sir Denis Rooke à la direction de la compagnie.

Le déclin de la flotte pétrolière mondiale a cessé

Le déclin de la flotte pétrolière mondiale a cessé. En 1986, pour la première fois depuis 1978, la flotte pétrolière mondiale n'a pas diminué. Le nombre de navires (2 507 au 1^{er} janvier 1987) est resté inchangé, et la capacité de cette flotte a baissé de 2,3 %, se stabilisant à 233 millions de tonnes de port en lourd (contre 331 en 1978, année record).

Le déclin de la flotte pétrolière mondiale a cessé

Le déclin de la flotte pétrolière mondiale a cessé. En 1986, pour la première fois depuis 1978, la flotte pétrolière mondiale n'a pas diminué. Le nombre de navires (2 507 au 1^{er} janvier 1987) est resté inchangé, et la capacité de cette flotte a baissé de 2,3 %, se stabilisant à 233 millions de tonnes de port en lourd (contre 331 en 1978, année record).

Le déclin de la flotte pétrolière mondiale a cessé

Le déclin de la flotte pétrolière mondiale a cessé. En 1986, pour la première fois depuis 1978, la flotte pétrolière mondiale n'a pas diminué. Le nombre de navires (2 507 au 1^{er} janvier 1987) est resté inchangé, et la capacité de cette flotte a baissé de 2,3 %, se stabilisant à 233 millions de tonnes de port en lourd (contre 331 en 1978, année record).

BOURSE DE PARIS

Semaine du 24 au 28 août 1986

Retour de vacances

«UNE fois encore, ils sont retournés», s'exclamaient vendredi un commis, de retour de vacances, en faisant le bilan des ordres d'achats reçus de l'étranger durant la semaine. Les britanniques, principalement, semblent à nouveau se diriger vers le palais Brongniart, participant au mouvement de hausse.

Autour du groupe Imaier Prouvost, qui n'en fait pas, déroute beaucoup les investisseurs. Ces derniers n'arrivent plus à démêler les différents fils conducteurs des contre-attaques (voir encadré). Ils préfèrent se reporter sur DMC, dont le titre est toujours extrêmement travaillé.

L'ensemble de ces ventes ont cependant été bien absorbées, le marché faisant preuve ainsi d'une excellente résistance. Et pour cause, le volume des transactions quotidiennes a fortement augmenté, dépassant les 2 milliards de francs dès le 26 août.

Questions sans réponse également autour de la suspension de cotation des actions de Crédit général industriel en vue d'une opération financière prochaine. Quant à Saint-Gobain, il a indiqué qu'à la suite de l'augmentation de capital de la Société générale d'entreprise (SGE), il démissionnerait indirectement de 64,96 % des parts.

Ces indications permettent donc aux opérateurs sur graphiques d'espérer une hausse potentielle globale du marché d'un maximum de 5 %. Mais en combien de temps? Une semaine, quinze jours, plusieurs mois?... aucune réponse ne peut être fournie en raison de nombreuses données extrêmes totalement imprévisibles.

Quel qu'il en soit les privatisations à la française devraient être différentes des anglaises. Vendredi, étaient présentés les modalités de la mise en vente prévue pour octobre de la dernière tranche de British Petroleum. La participation de près de 31,5 % restant à l'Etat dans BP, et les nouvelles actions, pour 1,5 milliard de livres, seront proposées à prix fixe aux investisseurs privés britanniques et aux actionnaires actuels de BP.

Les investisseurs ont regagné d'intérêt pour les valeurs financières comme la Midland Bank ou encore la Compagnie bancaire. Il est vrai cependant que, dans le domaine des taux, les spécialistes des actions sont beaucoup plus optimistes que ceux qui opèrent sur les obligations. La bataille de l'été

Les investisseurs ont regagné d'intérêt pour les valeurs financières comme la Midland Bank ou encore la Compagnie bancaire. Il est vrai cependant que, dans le domaine des taux, les spécialistes des actions sont beaucoup plus optimistes que ceux qui opèrent sur les obligations. La bataille de l'été

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

Table with 5 columns: Date (24 août to 28 août) and 5 rows of transaction volumes for RM, Comptant, R et obl., Actions, and Total.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)

Table with 2 columns: Index (Françaises, Étrangères) and 4 rows of daily index values.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)

Table with 2 columns: Tendence and 4 rows of agent index values.

MATIF

Table with 2 columns: Cours and 4 rows of MATIF contract data.

Les actionnaires de British Gas décident de conserver l'ancienne direction de la société

Les actionnaires de la compagnie British Gas, récemment privatisée, ont rejeté la candidature de Sir Ian Mc Gregor, ancien directeur de la British Steel et British Coal, à la direction de la compagnie.

Le Monde sur minitel VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL Les bourses du monde 36.15 TAPEZ LEMONDE

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Consolidation

Les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel. Wall Street en a fait l'expérience cette semaine. Après avoir par deux fois essuyé des records d'altitude, le marché américain a dû reculer sur des ventes bénéficiaires.

Table of stock prices for various companies like Alcoa, ATT, Allegra, Boeing, etc.

LONDRES

Légère reprise

Pas d'affaires ces derniers jours à Londres, où, en l'absence d'éléments particuliers, le marché, livré à lui-même, en a profité pour regagner un peu de terrain perdu la semaine précédente.

Table of stock prices for various companies like Bostons, Bowater, B.P., etc.

FRANCFORT

Morose

Une certaine morosité a repris cette semaine sur le marché allemand, où, à cause de la baisse du dollar, les opérateurs ont retrouvé leur réflexe national de prudence.

Table of stock prices for various companies like AEG, BASF, Bayer, etc.

TOKYO

Record battu

Encouragé par les signes de reprise économique au Japon, le marché de Tokyo a poursuivi et même accentué son avance au point de battre tous ses records d'altitude samedi matin 29 août.

Crédits

EUROMARCHÉ La peur du genre

La peur du genre... Les investisseurs ont regagné d'intérêt pour les valeurs financières comme la Midland Bank ou encore la Compagnie bancaire.

MATIERES PREMIÈRES

Grandes manœuvres sur

Grandes manœuvres sur... Les investisseurs ont regagné d'intérêt pour les valeurs financières comme la Midland Bank ou encore la Compagnie bancaire.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Table showing percentage changes in stock prices for various companies.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (%)

Table showing trading volumes for various companies.

Crédits, changes, grands marchés

LEUROMARCHÉ

La peur du gendarme

Au-delà des mouvements de bien courte vue où l'on est réduit sur l'euro-marché, limitant le plus souvent à trois ans la vie des transactions nouvelles, ce sont les tentatives de contrôle et d'organisation croissantes que l'on suit avec la plus grande attention. Les Etats-Unis ont, à leur habitude, pris les devants, s'annonçant en matière financière comme les gendarmes du monde. La très sévère SEC (Securities and Exchange Commission) ne laissait aucun doute à ce sujet quand, il y a quelques jours, Charles Cox annonçait devant la Chambre de commerce sino-américaine que les tâches de la commission qu'il préside « sont simples à comprendre : la SEC doit tout bonnement coordonner, développer, contrôler les marchés des valeurs mobilières du monde et y assurer l'ordre ».

Une déclaration de cette nature, faite à Zurich, a fait frapper bien des sourcils en Helvétie, où le respect des prérogatives nationales est souvent affirmé avec davantage de vigueur qu'ailleurs quand apparaît une menace. Même si l'on approuve le fond des décisions qui pourraient être prises, on ne manque pas de dénoncer le danger de marginalisation que courent les absents. Le cas des négociations menées, cette année, entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pour aboutir à une unité de vue en matière de coefficient de solvabilité à respecter par les établissements de crédit est souvent cité à cet égard comme de nature à associer la supériorité des principaux pôles internationaux.

Une simple adhésion de Tokyo aux propositions anglo-américaines pourrait ensuite conduire à un triangle financier où l'Europe ne serait qu'indirectement associée. Il conviendrait donc de maintenir les discussions internationales dans le cadre plus large de la Banque des règlements internationaux, par exemple, où la participation de tous les grands pays industrialisés est assurée.

A Bruxelles, où la réaction communautaire s'exprime parfois plus discrètement, la hantise d'une suprématie des marchés financiers américain et japonais est tout autant présente. Elle transparaît dans la recherche de l'intégration financière vers laquelle on tend pour 1992. Sans une cohésion européenne, il pourrait bien être impossible d'empêcher que des décisions prises à l'échelon national outre-Atlantique ou en Extrême-Orient ne prennent une dimension mondiale. Mais pour que la carte européenne puisse se jouer, il faut

que tombent nombre de barrières nationales : sur la fiscalité, les méthodes de travail ou la réglementation de l'épargne. Il faudra également appliquer de nouvelles et mêmes règles pour les douze pays de la Communauté. Ce dernier aspect a été fâcheusement illustré récemment par une ébauche de directive sur les prospectus en matière d'émissions qui, si elle s'appliquait, ne manquerait pas de paralyser l'activité.

Effrayés par tout ce qui annonce de nouveaux contrôles, inquiétés par la défaillance du dollar, voyant en Allemagne ou aux Pays-Bas les gouvernements s'empresser de lancer des emprunts d'Etat, ce qui paraît confirmer la crainte générale d'une remontée ultérieure des taux d'intérêt, la masse des investisseurs privés d'Europe ne trouvent à leur retour de vacances aucune autre raison de s'intéresser de près aux nouvelles émissions euro-obligataires. Ils recherchent plutôt la quiétude familière des marchés domestiques, et, quand les conditions offertes sont convenables, ils s'y précipitent. Jamais autant que cette année on aura souscrit, au Grand-Duché, à des emprunts libellés en francs luxembourgeois.

La délicate situation du marché de l'ECU est mise en évidence par une opération euro-obligataire de 100 millions pour le compte de l'emprunteur habituel du groupe General Motors,

GMAC. Lancée à 101 %, elle est d'une durée si courte qu'elle n'autorise que deux paiements de coupons, de 7,50 % chacun ; le premier en 1988 et le second coïncidant avec le remboursement du principal, le 29 septembre 1989. Devant la difficulté de convaincre immédiatement les investisseurs du mérite de la transaction, certaines banques du syndicat d'émission ont fait appel à un argument fondamental, celui de la composition de la monnaie européenne et de sa révision, prévue pour 1989, dans le cadre d'une procédure normale qui se répète tous les cinq ans. La date de la prochaine révision n'est pas encore précisément fixée, mais elle devrait avoir lieu en septembre ou en octobre 1989. L'emprunt GMAC venant à échéance à peu près ce moment, on a dit, ou on a fait dire, qu'il était de nature à prémunir les investisseurs du danger d'un élargissement possible aux monnaies ibériques.

L'argument est de peu de poids au vu des conditions difficiles posées à l'entrée d'une nouvelle monnaie et à la relativement faible pondération que l'on peut en attendre. En outre, il est allé à l'encontre du but recherché, révélant des craintes oubliées et inutile sur l'ECU. Vendredi, sur le marché gris, les obligations se traitaient à -1,50, -1,25, c'est-à-dire avec une décote supérieure à la commission bancaire totale de 1,125 %.

Crédit lyonnais bien accepté

La démarche rappelle de loin celle, beaucoup plus subtile, qui, à l'automne 1983, avait conduit à adapter au calendrier électoral français les conditions d'un euro-emprunt à taux flottant lancé pour le compte du Crédit foncier de France sur la base de coupons semestriels de 0,25 % plus élevés que le Libor pour une durée maximale de dix ans. L'opération de 500 millions de dollars avait dû en partie se résoudre immédiatement à la possibilité laissée aux porteurs de reconsidérer leur investissement après environ quatre ans, c'est-à-dire à mi-chemin entre les élections législatives de 1986 et la présidentielle de 1988. Une clause assez classique prévoyait, dès le départ, une possibilité de sortie, au pair, après cinq ans et sept ans, soit en 1988 et 1990, au gré des détenteurs d'obligations. Mais ces derniers se voyaient en outre pourvus d'une option supplémentaire, particulièrement habile et tout à fait singulière : celle de renoncer dès le mois d'août 1987, contre paiement d'un dédomma-

gement de 0,25 %, à leur prérogative d'exiger l'année suivante le remboursement anticipé. Ceux qui en attendaient une indication de la perception du climat politique français les grands investisseurs internationaux en seront toutefois déçus, car le Crédit foncier avait dénoncé les événements, en 1985 déjà, en remboursant l'emprunt.

L'Euro-marché n'a vu, la semaine passée, qu'une seule nouvelle adresse française, le Crédit lyonnais, qui proposait une émission de 60 millions de dollars australiens sur trois ans. Les obligations sont munies de coupons de 13,75 % et lancées au prix de 101,40 %, ce qui donne un rendement brut de 13,16 %. Bien acceptées, elles se traitaient en fin de semaine à l'intérieur des commissions bancaires totales de 1,50 %. Au travers d'un « swap » très alléchant, l'emprunteur se procure des fonds en dollars à taux flottant.

(Interim.)

LES DEVISES ET L'OR

Pessimisme pour le dollar

Rien ne sert de contredire la tendance. Ce vieux précepte des marchés financiers était particulièrement de mise cette semaine, où le dollar, souffrant toujours de la dégradation de la balance commerciale américaine, a poursuivi sa glissade. Certes, le repli du billet vert est moins impressionnant qu'il y a quinze jours, mais aujourd'hui l'inquiétude des dirigeants des principaux pays industrialisés est beaucoup plus manifeste. On n'est plus loin, en effet, pour le dollar, des niveaux les plus bas depuis la signature de l'accord de Louvain en février dernier. La fin de la période estivale est particulièrement redoutée, et les cambistes n'hésitent pas, dans leur ensemble, à approuver les prévisions du principal économiste de la firme Salomon Brothers, M. Henry Kaufman, qui envisage dans un avenir proche un dollar à 130 yens et, 1,70 mark.

Dans cette ambiance pessimiste, il n'est pas étonnant que ni les déclarations des responsables monétaires ni les interventions des principales banques centrales ne soient parvenues à enrayer le déclin du billet vert. Fournant, Japonais, Allemands et Américains se sont relayés pour se plaindre des effets néfastes qu'engendreraient pour leurs économies un nouvel affaiblissement de la devise américaine. Ainsi M. Sumita, gouverneur de la Banque du Japon, a affirmé qu'à moins de 140 yens, le niveau du dollar serait préjudiciable à la croissance de l'économie japonaise. Mais ses propos ont été peu écoutés et, malgré les interventions importantes de la Banque du Japon tout au long de la semaine - estimées à 1 milliard de dollars environ - le dollar a clôturé à Tokyo à 141,51 yens, son plus bas niveau depuis mai dernier. Au ministère de l'économie, M. Kiichi Miyazawa n'a pas eu plus de succès lorsqu'il est revenu sur sa déclaration de la

semaine dernière, qui vantait la vertu des forces du marché, pour affirmer au contraire que le Japon n'avait pas l'intention de laisser le yen à la merci de « fluctuations sauvages ».

Côté allemand, les dirigeants n'ont pas eu plus de chance puisque, au moment où le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, affirmait que la baisse du dollar à moins de 1,80 mark serait dangereuse pour les exportateurs allemands, on annonçait une nouvelle progression de l'excédent commercial allemand en juillet, qui atteint 9,9 milliards de marks, contre 8,3 milliards en juin.

La dépréciation du billet vert permettrait-elle une résorption plus rapide du déséquilibre commercial entre les Etats-Unis, d'une part, et le Japon et l'Allemagne, de l'autre ? Certains partisans du protectionnisme au Congrès américain en sont convaincus, et c'est certainement à leur égard que le délégué de la Maison Blanche au commerce international, M. Clayton Yevier, a affirmé que l'économie américaine n'avait rien à gagner d'un repli sur des positions plus basses. « Il a fallu des années pour que de multiples déséquilibres dans nos échanges commerciaux se traduisent par un déficit de 170 milliards de dollars. Ce n'est pas en une nuit que l'on peut corriger cela », a-t-il ajouté.

Le franc français a, comme à son habitude, souffert de l'appréciation du mark contre dollar, et la Banque de France s'est vue contrainte d'intervenir lors de la cotation officielle du 28 août, vendant, au dire des cambistes, environ 100 millions de marks contre francs. La devise allemande a donc été fixée à 3,3405 F, soit un peu plus bas que son cours de vendredi dernier (3,3430 F). Pas d'évolution majeure au sein du SME, où la couronne danoise reste toujours en queue. L'écart entre la première et la dernière devise a légèrement progressé, atteignant 1,35 %. Ecart satisfaisant, alors que le conseil des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des pays de la CEE, qui se tiendra les 12 et 13 septembre prochain, examinera certaines modifications aux règles de fonctionnement du SME, dont une possible réduction des marges de fluctuation des monnaies entre elles.

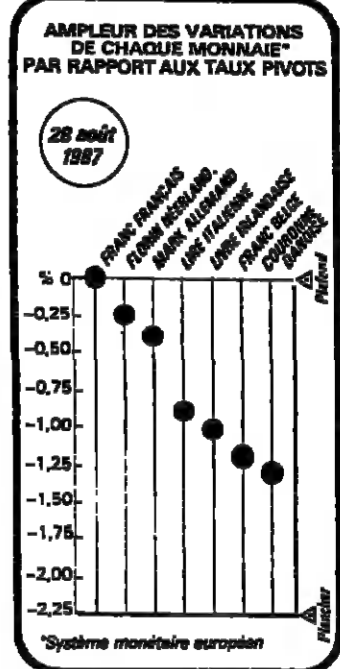
(Interim.)

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AU 28 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Libre	S.E.B.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	1.3581	1.3581	16.3817	16.3817	25.428	2.625	48.927	8.974
New-York	1.6278	1.6278	66.4231	66.4231	24.688	2.645	48.927	8.974
Paris	2.8778	2.8778	485.76	324.16	16.974	296.28	4.6119	4.6119
Bruxelles	5.9819	5.9819	404.25	334.49	16.109	294.73	4.6211	4.6211
Zurich	2.4444	2.4444	24.6252	24.6252	3.9615	73.8078	1.1366	1.1366
Frankfurt	2.4444	2.4444	24.6252	24.6252	3.9615	73.8078	1.1366	1.1366
Amsterdam	2.5562	2.5562	29.9257	124.43	4.8181	28.721	1.2881	1.2881
Milan	61.4518	37.78	4.2211	35.2871	209.89	16.446	2.917	2.917
Bombay	61.4698	37.78	4.2277	35.2946	207.64	16.4282	2.9086	2.9086
Manille	3.3317	2.8428	33.7284	136.25	112.71	5.4218	1.2055	1.2055
Calcutta	3.3370	2.8518	33.7806	136.23	112.72	5.4288	1.2073	1.2073
Delhi	2.0182	1.914	216.35	879.81	774.57	34.8541	442.86	442.86
Calcutta	2.0182	1.914	216.35	879.81	774.57	34.8541	442.86	442.86
Tokyo	232.18	142.70	23.4472	94.7671	74.2261	3.7771	49.5783	61.883

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 août, 4,2586 F contre 4,2649 F le vendredi 21 août.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

Grandes manœuvres sur le sucre blanc

Sur le marché mondial, le sucre blanc est aujourd'hui largement plus demandé que le roux comme en témoigne l'écart grandissant (actuellement environ 54 dollars par tonne) entre les cours des deux marchandises. Ce regain d'intérêt sur le blanc oblige les négociants à faire face à un besoin accru de couverture sur les marchés à terme. C'est dans ce contexte qu'il faut situer les offensives des marchés de Londres et surtout de New-York, qui souhaitent entamer le quasi-monopole de la place de Paris en la matière. La Bourse de commerce de Paris traite en effet 97 % des transactions sur le blanc.

En lançant, le jeudi 27 juillet dernier, sa cotation informatisée sur le sucre blanc, la London Fox a donné le ton, mettant l'accent sur le niveau

élevé des commissions perçues sur le marché parisien. Riposte de Paris : M. Henri Azopard, président de la Compagnie de commissionnaires agréés près la Bourse de commerce, a annoncé une prochaine diminution des taux de commissions.

En fait, ce n'est pas tant Londres que New-York qui inquiète le plus les autorités du marché parisien. Le 5 octobre prochain, le Coffee, Sugar and Cocoa Exchange va voter un contrat sur le blanc américain identique à celui du marché de la rue de Valenciennes. Le menace est des plus sérieuses car, compte tenu des volumes traités et de la position ouverte de la place, le marché américain, qui ne cote pour l'instant que le roux, dicte la tendance sur les autres marchés.

En outre, les maisons de courtage américaines continuent de conclure des opérations de couverture de contrats financiers dont elles disposent et de leur implantation mondiale. Et les marchés américains ne laissent pas sur la promotion de leurs contrats. Le Chicago Board of Trade, par exemple, n'hésite pas à dépenser 1 million de dollars pour la publicité d'un nouveau produit. « Sur ce plan, nous ne pouvons pas rivaliser avec eux », souligne M. Azopard qui ne cache toutefois pas sa satisfaction de se voir copié.

Pour contrer ces offensives anglo-américaines, le marché de Paris lance le 15 septembre un contrat d'options négociables sur le sucre blanc. De plus, les opérateurs-résidents vont désormais pouvoir utiliser la convertibilité en dollars jusqu'à accessible aux non-résidents. Cette mesure sera toutefois réservée aux professionnels.

Par ailleurs, la Commission des marchés à terme de Marchandise (COMT) a publié au Journal officiel le nouveau règlement général

des marchés de la place de Paris avant de s'attaquer à ceux des places de Lille et de Havre. Entre autres nouveautés, ce texte autorise le principe de contrepartie indispensable pour la liquidité du marché, en particulier en cas d'exercice d'options.

Autre innovation, les courtiers pourront désormais traiter pour leur propre compte, à condition de le faire savoir en ouvrant un compte chez un commissionnaire. Cette mesure facilitera le contrôle des activités des remisiers. Les « indélicatesses » qui ont causé un grand tort aux marchés parisiens devraient donc ainsi être évitées.

Autre innovation, les courtiers pourront désormais traiter pour leur propre compte, à condition de le faire savoir en ouvrant un compte chez un commissionnaire. Cette mesure facilitera le contrôle des activités des remisiers. Les « indélicatesses » qui ont causé un grand tort aux marchés parisiens devraient donc ainsi être évitées.

Reste que le dernier blocage au développement de la Bourse de commerce n'est toujours pas levé. Le régime fiscal appliqué aux plus-values réalisées sur les marchés à terme de marchandises demeure dissuasif quand on le compare à celui des profits sur cession de valeurs mobilières. En effet, les gains réalisés à la Bourse de commerce sont taxés dans la tranche la plus élevée de l'IRPP au-delà d'un plafond annuel de 20 000 francs alors que les opérations effectuées au MATIF disposent d'un régime identique à celui appliqué aux profits dégagés par la vente d'actions, à savoir un taux d'imposition de 16 %.

Toutefois, les autorités de la place de Paris espèrent voir un amendement supprimer cette différence voté à la session parlementaire d'automne. Une fiscalité plus souple permettrait la création de fonds communs partiellement investis en matières premières dont le principe intéresse déjà les banquiers. Le lancement de ce type de fonds contribuerait en outre à un regain de dynamisme des marchés aujourd'hui poussifs, à l'exception du sucre.

(Interim.)

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Forte baisse aux Etats-Unis

Les marchés du crédit ont réagi très vivement cette semaine au repli du dollar (voir la rubrique des devises et l'or). Aux Etats-Unis en particulier, une chute très nette des cours a été enregistrée, et l'obligation-phare, la trente ans émise le 13 août dernier à 8 7/8 %, a terminé la semaine à un cours de 9,15 %. La barre de 9 %, que les professionnels considéraient comme un seuil, lors de la dernière adjudication trimestrielle du Trésor américain, a donc été largement dépassée, et ceux-ci attendent désormais à des taux voisins de 9,30 %.

Malgré les déclarations apaisantes des responsables monétaires de plusieurs pays, les anticipations de hausse du dollar et les craintes en matière d'inflation se font de plus en plus vives. Si l'un des gouverneurs du Fed, M. Hiler, a évoqué un taux d'inflation limité à 4 % en 1987, la plupart des opérateurs tablent sur 5, voire 6 %. La vive baisse des cours fait redouter un retrait des investisseurs étrangers du marché américain. Si les Japonais décident d'accepter des pertes substantielles et de reventurer le papier acquis, les taux se tendront encore davantage. D'ailleurs, aidé par des opérations d'arbitrage et par l'appréciation des cours du yen, le marché obligataire de Tokyo s'est très bien tenu cette semaine : si cette tendance se poursuit, elle pourrait engendrer d'importants déplacements de capitaux.

Tout relèvement du taux de l'escompte américain semble pour l'instant à exclure, en raison de l'impact d'une telle mesure sur le niveau de l'activité économique. Des rumeurs, rapidement démenties, selon lesquelles la Citibank aurait relevé son prime rate ont circulé, confirmant ainsi la nervosité des marchés face à la possible hausse des

taux. Le marché obligataire allemand a également cédé du terrain, et les taux sur les fonds fédéraux à dix ans se sont tendus jusqu'à 6,45 %. Le marché reste sensible aux interventions de la Banque centrale allemande sur le marché des changes, qui achète du dollar contre du mark. La Bundesbank émettra la semaine prochaine 4 milliards de marks d'obligations, ce qui risque de provoquer des remous sur le marché obligataire outre-Rhin.

Dans ce contexte international difficile, le marché français a assez bien réagi, particulièrement grâce à la confirmation d'une hausse des indices des prix en juillet de 0,2 % seulement. Jeudi prochain aura lieu une adjudication d'OAT (Obligations assimilables du Trésor), 8,5 % à sept et quinze ans, et de TBM (Taux moyen des bons du Trésor) à douze ans. Il sera intéressant de savoir quelle somme le Trésor décidera de soumissionner - compte tenu de la hausse du coût de son endettement - et dans quelle mesure il effectuera des arbitrages sur bons du Trésor, entendant ainsi la tendance générale qui privilégie l'endettement à court terme. Le Trésor pourrait choisir de lever 4 milliards de francs environ en OAT, et de compléter son besoin de financement par des titres plus courts.

ces conditions d'émission attractives, il n'est pas surprenant que l'opération ait été bien accueillie. Tel n'a pas été le cas, en revanche, pour l'émission de la Caisse nationale des assurances (1 milliard de francs à taux variable), dont la marge a atteint - 0,51.

Le MATIF a confirmé son entrée dans une phase de consolidation aux environs du pair, et le sentiment exagérément baissier des dernières semaines a été corrigé. La remontée des cours est liée en particulier à des exercices d'options de vente (put) sur l'échéance septembre. Les volumes de transactions ont été très importants, atteignant un record de 115 096 contrats le 27 août, où 57 milliards de francs ont été échangés.

La Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP) a décidé, en raison de l'augmentation de l'activité déployée sur le contrat de l'emprunt national, de différer jusqu'à une date indéterminée l'ouverture du marché des options négociables, qui était prévue pour le 3 septembre prochain.

Sur le marché monétaire, les taux se sont légèrement détendus, baissant jusqu'à 7 3/16 % vendredi, mais restant toujours proches du taux d'intervention de la Banque de France, fixé à 7 1/2 %.

A noter enfin un petit incident sur le marché en pleine explosion des billets de trésorerie. Pour la première fois depuis la création du marché, il y a près de deux ans, un emprunteur a fait défaut, un montant il est vrai limité de 30 millions de francs. L'encours des billets de trésorerie ne cesse de progresser, et atteint actuellement 48,4 milliards de francs.

(Interim.)

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Table with 6 columns: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES. Includes sub-sections like Minitel and a list of articles.

M. Giraud : « Le calme règne en Nouvelle-Calédonie »

Après avoir rendu visite à M. Guy Chevillon, le gendarme blessé le mardi 25 août, vraisemblablement par Philippe Bidart, dans les Landes...

Trois partis politiques

Trois partis politiques ont été habilités à y prendre part : le RPCR, le LKS et le FN, qui se répartiront les temps d'antenne...

L'Assemblée du Conseil de l'Europe demande à M. Chirac d'exempter de visa les ressortissants de tous les pays membres

M. Louis Jung, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, vient de demander au premier ministre français d'élargir rapidement le cadre des pays exemptés de visa à l'ensemble des pays membres du Conseil de l'Europe...

Les parents de Pierre-André Albertini protestent. — Après les propos de M. Jean-Bernard Raimond, qui avait déclaré, jeudi 27 août, que ce dernier « ne s'était pas comporté comme devrait le faire un coopérant »...

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + LEMONDE

Tous les dirigeants condamnent les émeutes contre la vie chère à Beyrouth

BEYROUTH de notre correspondant

Un état de quasi-émeute continuait de régner samedi 29 août dans la banlieue sud chite marseuse, et dans une moindre mesure à Beyrouth-Ouest (secteur musulman de la capitale) à la suite de l'explosion de cotons de jouet, provoquée par une inflation galopante induite par la dévaluation de la livre libanaise.

La situation devrait rester trouble et chaotique, tant que n'auront pas été réglées trois questions immédiates, de nature non à éteindre la crise, mais à en atténuer les effets : I. — Suppression du soutien aux carburants, qui devrait se traduire par un triplement de leurs prix...

LIBAN

directement concernés, en l'occurrence ceux de Beyrouth-Ouest. Tout d'abord l'unanimité de ces dirigeants à condamner l'émeute, du moins les sautes et pillages l'ayant accompagnés.

Prudence de Damas

Unanimité également concernant la nécessité de supprimer la subvention aux carburants ; bien que le camp chrétien ait pris l'initiative de la réclamer, le camp musulman s'y est rallié.

Troisième donnée : bien que le dollar affolât tout le monde au Liban et affecte les personnes dont les ressources sont en livres libanaises aussi bien parmi les chrétiens que parmi les musulmans, Beyrouth-Est observe bien sagement les convulsions de Beyrouth-Ouest.

qui se développe en secteur musulman, proposant de le transformer en grève générale commune et limitée, mais pacifique, jusqu'à ce qu'une solution intervienne.

Une semaine de grèves s'annonce qui coïncide avec la célébration de l'Achoura, sorte de « semaine sainte » chite qui concerne l'exaltation religieuse au sein de cette communauté.

LUCIEN GEORGE.

Plusieurs morts dans un attentat à Tripoli

Tripoli. — Plusieurs personnes ont été tuées et d'autres blessées, le samedi 29 août, par l'explosion d'une bombe dans un autobus, dans le centre de Tripoli (chef-lieu du Liban-Nord), sans contrôle syrien, a indiqué le police libanaise.

La prise d'otages de l'île d'Elbe Deux bandits sardes auraient pris la tête des mutins

ROME de notre correspondant

La tactique des magistrats italiens, qui font traîner en longueur les négociations avec les mutins de la prison de l'île d'Elbe, semble porter ses premiers fruits.

Ces indications, recueillies parmi les fonctionnaires de la municipalité de Porto-Azzurro, ont été confirmées indirectement vendredi par un des magistrats.

La situation à Porto-Azzurro a été examinée vendredi soir à Rome par le « comité de crise » que préside le chef du gouvernement, M. Giovanni Goria.

Les autorités continuent donc à « négocier », bien que l'objet des pourparlers n'apparaît pas clairement, puisqu'elles refusent de mettre à la disposition des mutins l'hélicoptère que ceux-ci réclament pour s'enfuir.

Ivan Leval quitte l'Europe 1

Europe 1 et Ivan Leval divorcent. Après dix-neuf ans de vie commune. Le directeur de la station périphérique, M. Jean-Pierre Elkabbach, voulait que le journaliste renonce à sa célèbre revue matinale et politique de la presse et accepte un autre poste.

Le conflit entre les deux journalistes a éclaté à l'occasion de la préparation de la nouvelle grille de la radio, qui doit être présentée mercredi 2 septembre à la presse.

Le divorce est alors apparu inévitable. Entré à Europe 1 en 1968, Ivan Leval en était devenu le directeur de la rédaction en 1983, quelques mois avant de renoncer à son célèbre « Expliquez-vous ».

Tous les skinheads de Châteauroux remis en liberté. — Les deux derniers skinheads (crânes rasés), le 15 août, des Maghrébins à Châteauroux ont été remis en liberté, le vendredi 28 août.

Le numéro du « Monde » daté 29 août 1987 a été tiré à 467 719 exemplaires

Polémique à Briançon pour une station de sports d'hiver Les défis de M. de Caumont

BRIANÇON de notre envoyé spécial

Au bord du torrent de la Guisane, gonflé par les pluies, des ouvriers s'affairaient à leur chantier. Le maire et son adjoint aux travaux surgissent, sèrent des mains, et l'on s'enquiert de la marche du gros œuvre.

Le futur gare de départ du téléfuniculaire du mont Prorol est à peine sortie de terre, le mercredi 28 août, que le maire pense déjà à l'inauguration avant Noël !

Qui peut donc tenir des propos aussi abrupts, voire irresponsables ? Un édile de village ? Un potentat local ? Non : le maire de Briançon en personne, Robert de Caumont, ancien sous-préfet, fondateur des GAM - groupes d'action municipale, passé par le PSU avant d'être élu député socialiste en 1981.

Mais quelle mouche a donc piqué M. de Caumont pour qu'il se lance ainsi, avec une joie métrique, dans un incroyable défi à l'auto-

été lancés en mars, mais aucune autorisation administrative (prise en considération, autorisation de construire, autorisation de défricher, etc.) n'est parvenue à la mairie pour donner le feu vert aux travaux.

Après bien des tâtonnements, la municipalité sort un projet qui ressemble à s'y méprendre au projet Dijoud - si l'on excepte la construction de deux mille lits sur le plateau du Pralong, à Puy-Saint-Pierre, aujourd'hui abandonnée (le Monde du 6 décembre 1980).

Et le voilà qui se lance, le 7 juillet dernier, dans la construction à Briançon de la gare de départ d'une télécabine qui doit raccorder sa ville à la station de Serre-Chevalier.

encombrement de routes déjà étroites et tortueuses, passage de remorque-pentes sous les fenêtres - alors même que les retombées positives seraient accaparées par Briançon. D'autres, comme Jean-Luc Charton, ancien militant socialiste qui a « collé pour de Caumont », s'indignent que « l'on envisage des pistes de ski sans aucune concertation avec les habitants ».

Quant à Pierre Keller, il constate qu'un téléfuniculaire ne génère pas de champs de neige. « La télécabine du Prorol ne sera qu'un escamotage pour des pistes existantes, donc une dépense supplémentaire », ce Granoblois, conseiller municipal démissionnaire de Puy-Saint-André, ajoute avec tristesse : « Nous comptons sur de Caumont pour freiner Dijoud. Il nous a complètement trahis. »

Pour sa part, Robert de Caumont voit dans cette affaire un complot, ourdi conjointement par le nouveau préfet (un policier qui ne connaît rien à la montagne) et par son challenger Alain Bayrou (le ancien trotskiste, expert en manipulations »).

A croire qu'une fatalité pèse sur Briançon : depuis cinquante ans qu'il est question d'aménager le Prorol, jamais personne n'a poussé le projet jusqu'au bout. Manque de fonds, et un domaine skiable aléatoire ensuite (trop de soleil et pas assez d'altitude). Robert de Caumont, l'homme de tous les défis, a décidé de relever le gant. En oubliant que, avec l'administration, il faut aussi prendre des gants.

ROGER CANS.

